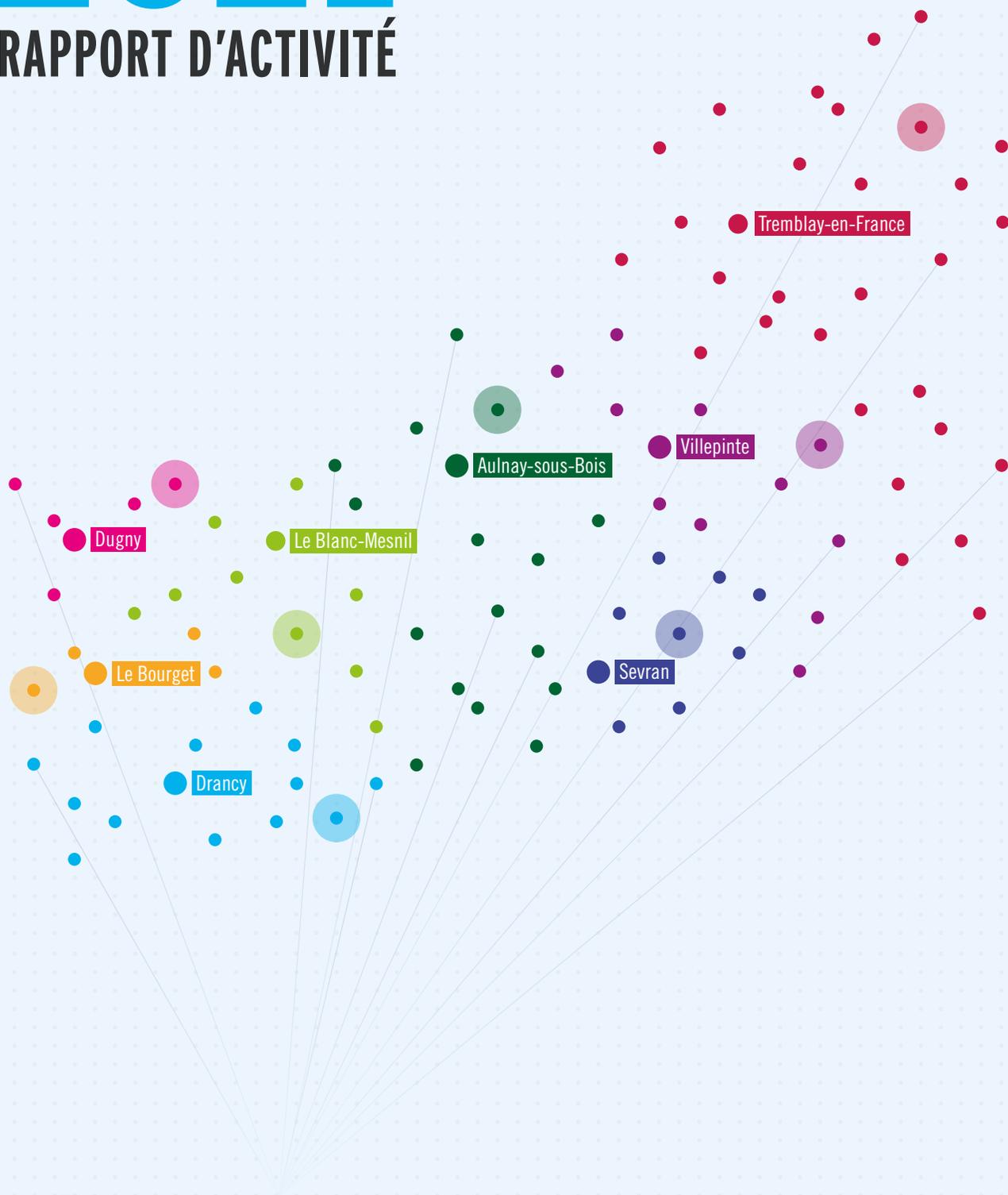


# 2021

## RAPPORT D'ACTIVITÉ





Parc d'affaires de Paris Nord 2 à Villepinte.

# ÉDITORIAL

**L'année 2021 aura été une année de reprise progressive de l'activité pour notre territoire Paris Terres d'Envol.** Même si

l'ombre de la crise sanitaire plane toujours, les maires et les élus de notre territoire se sont mobilisés, ensemble, pour assurer la continuité des services publics, soutenir les acteurs locaux et faire avancer nos grands projets d'avenir.

Paris Terres d'Envol a poursuivi le soutien économique aux entreprises les plus en difficulté, initié précédemment. Grâce au Territoire, 181 entreprises ont bénéficié d'une aide financière à travers le fonds Résilience de la Région Île-de-France pour un total de 4,6 millions€ en 2021. La signature d'un accord de relance avec l'État renforcera ce soutien aux villes et aux entreprises avec plus de 50 millions€ d'aides. Un effort que nous poursuivrons en engageant le territoire dans le dispositif France 2030.

Des actions structurantes ont également été menées pour relever les grands défis de notre territoire. Le Conseil de territoire a adopté un plan climat-air-énergie ambitieux afin de réduire durablement nos émissions de CO2. Le plan local d'urbanisme intercommunal, en cours d'élaboration, constituera, quant à lui, notre colonne vertébrale en matière de planification urbaine pour les trente années à venir. De même, nos compétences en matière de transports ont été approfondies pour encourager la mobilité autour des 9 pôles gares du nouveau métro du Grand Paris Express. Enfin, fait rare, notre territoire a bénéficié, en présence de la ministre du logement, de l'investissement massif de l'Etat et des parties prenantes pour



requalifier les 750 logements de la copropriété dégradée du Parc de la Noue à Villepinte et en transformer le quartier.

Nous devons aussi préparer les formidables opportunités qui s'offrent à notre territoire avec, bien sûr, ce grand rendez-vous que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques que nous aurons l'honneur d'accueillir en 2024. Nos grands projets ont donc été poursuivis, notamment celui du Colisée Grand Paris. Une Arena culture, spectacles et sports d'une capacité de 9 000 spectateurs qui verra le jour, en 2024, à Tremblay-en-France. Une étape décisive a été franchie, avec la désignation de l'équipe lauréate, en avril 2021, pour lancer la construction en 2022 de cet équipement exceptionnel qui aura vocation à faire rayonner l'ensemble du territoire.

Notre action collective n'a pas négligé le travail d'amélioration des services publics de proximité à travers notamment l'approbation du schéma directeur d'assainissement. Elle repose sur trois principes: confiance, responsabilité, ambition. J'ajouterais que notre unique boussole est que les opportunités de notre territoire bénéficient à l'ensemble de ses habitants.

**Bruno Beschizza**

Président de Paris Terres d'Envol

# SOMMAIRE

## 1

### UN TERRITOIRE, HUIT VILLES

- 06 PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 08 LES FAITS MARQUANTS
- 09 LES COMPÉTENCES
- 10 LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

## 2

### RELANCER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

- 16 ACCOMPAGNER LA RELANCE
- 21 BOOSTER L'EMPLOI LOCAL
- 22 DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN
- 23 TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
- 26 POLITIQUE DE LA VILLE
- 27 S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE
- 28 ACCUEILLIR LES PROCHAINS JEUX
- 30 PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN
- 32 AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 34 DÉCHETS : ASSUMER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- 36 GÉRER LES EAUX USÉES & LES EAUX PLUVIALES
- 38 CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

## 3

### LES GRANDS PROJETS ENTRENT EN PISTE

- 44 LES GRANDS PROJETS D'AVENIR
- 46 FAIRE DÉCOLLER LA CULTURE ET LE SPORT
- 48 CONSTRUIRE L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024



# 1

## UN TERRITOIRE, HUIT VILLES

- 06** PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 08** LES FAITS MARQUANTS
- 09** LES COMPÉTENCES
- 10** LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

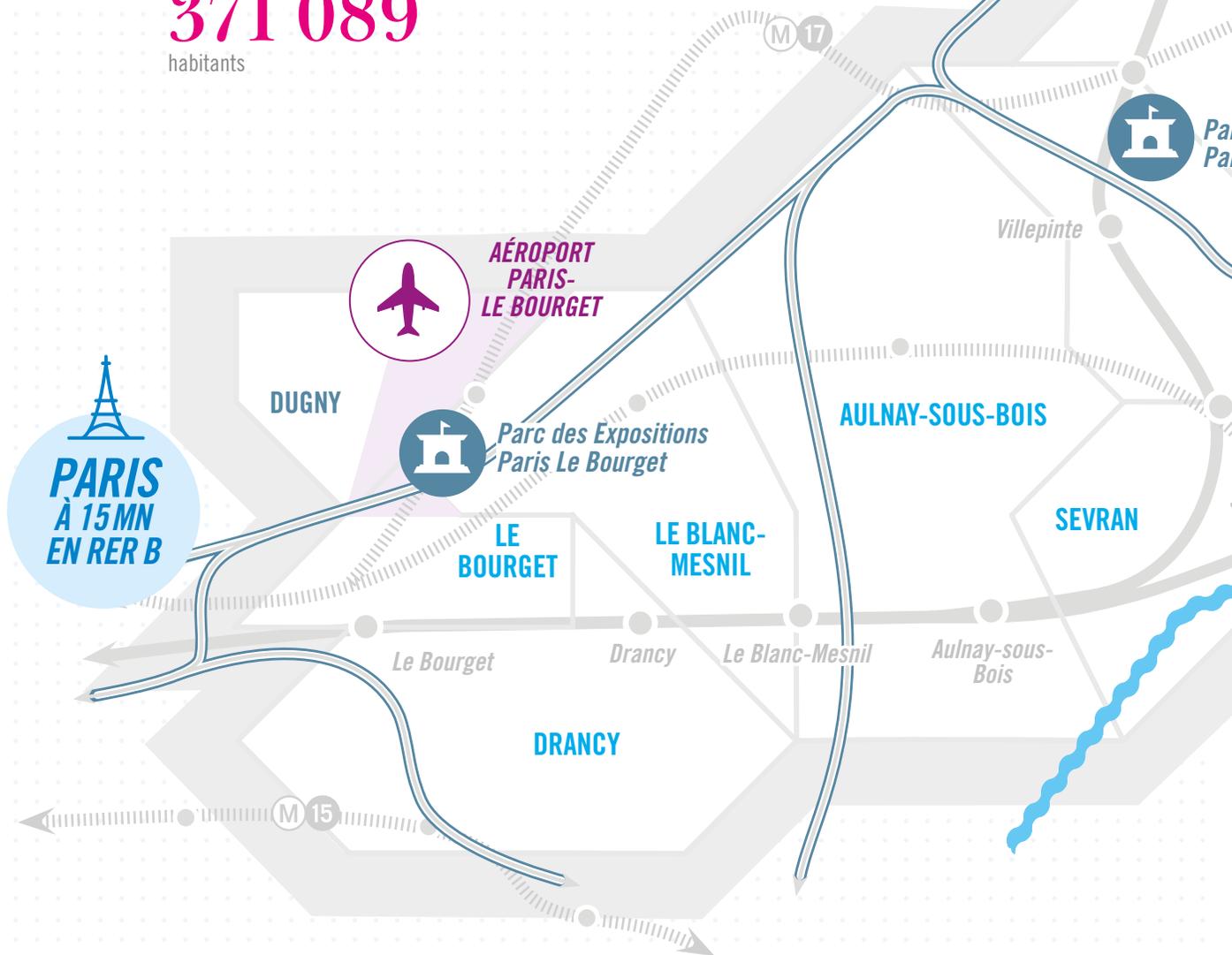


# PORTRAIT DE TERRITOIRE

VERS LILLE,  
LONDRES &  
BRUXELLES

**8** **78 km<sup>2</sup>**  
villes  
soit le plus grand territoire  
de Seine-Saint-Denis

**371 089**  
habitants



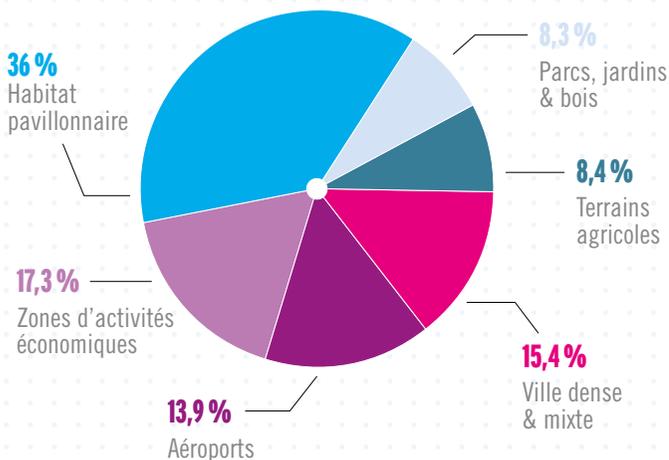
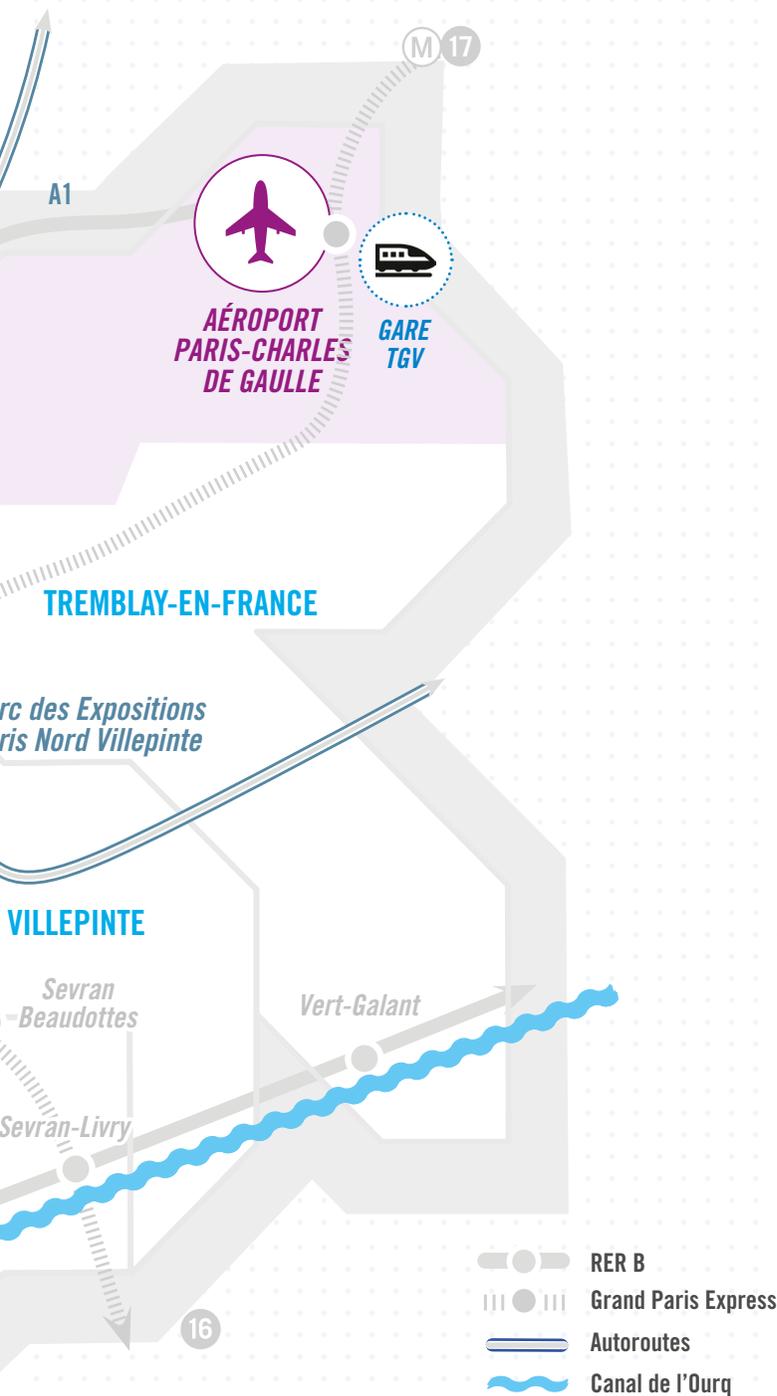
## UNE POPULATION JEUNE & FAMILIALE

**30%**  
des habitants ont moins  
de 20 ans

**30%**  
de familles avec  
3 enfants ou plus

**62,4%**  
d'employés & d'ouvriers

**9,6%**  
cadres & professions  
intellectuelles



## UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À CONFORTER

**26**

zones d'activités économiques

**28 743**

entreprises

**2**

aéroports internationaux

## UN BASSIN D'EMPLOI À ANCRER LOCALEMENT

**140 492**

emplois (MGP 4,2 millions d'emplois)

**33%**

d'actifs travaillent et habitent sur le territoire (MGP 37%)

**20%**

taux de chômage (MGP 13%)

## UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET EN PLEINE MUTATION

**138 333**

logements (MGP 3,5 millions)



**60%**

logement collectif

**40%**

logement individuel

**6**

quartiers en renouvellement urbain

**14**

quartiers Politique de la ville

# 2021: LES FAITS MARQUANTS

## 1<sup>ER</sup> MARS ENVIRONNEMENT

Compétence réseaux de chaleur étendue à la ville du Bourget

## 12 AVRIL ENVIRONNEMENT

Adoption du plan climat-air-énergie territorial

## 12 AVRIL AMÉNAGEMENT

Choix du titulaire du marché de conception et de réalisation du Colisée Grand Paris

## 10 MAI DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Signature de l'accord de relance avec l'Etat

## JUIN HABITAT

Bilan du dispositif d'aide à la rénovation énergétique initié en 2017

## 28 JUIN JOP 2024

Lancement de la construction d'un gymnase à Dugny sous maîtrise d'ouvrage de Paris Terres d'Envol

## 17 SEPTEMBRE RENOUVELLEMENT URBAIN

Signature de la convention relative à l'opération de requalification d'intérêt national du Parc de la Noue à Villepinte

## 4 OCTOBRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Statuts pour la création d'une mission locale territoriale

## 10 DÉCEMBRE EMPLOI

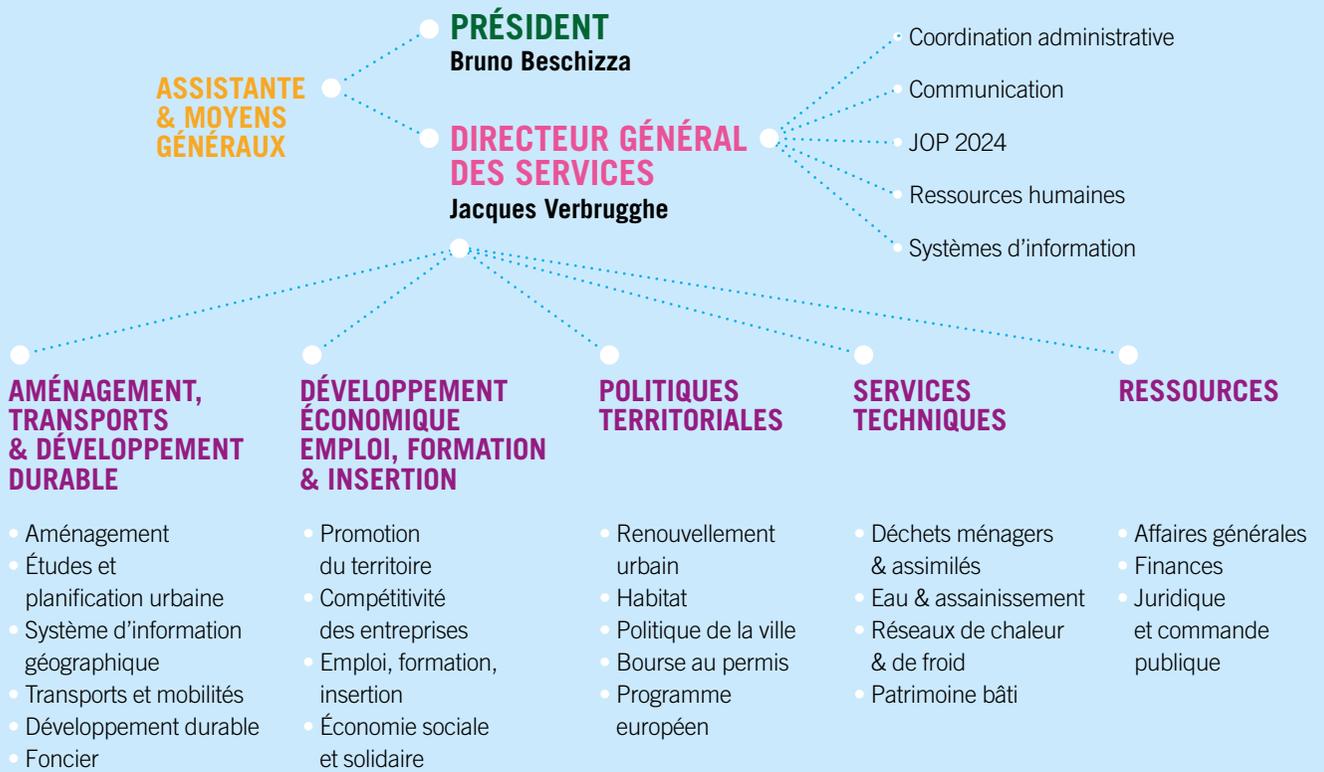
Table-ronde sur l'emploi et la formation en présence des entreprises locales

## 13 DÉCEMBRE MOBILITÉS

Aménagement et gestion des 9 futurs pôles gares du Grand Paris Express

# LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION DE MISSION



## COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris.

Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.



Développement économique  
(avec Métropole Grand Paris)



Emploi, formation et insertion



Aménagement de l'espace métropolitain  
(avec Métropole Grand Paris)



Transports et mobilités



Plan climat-air-énergie territorial



Plan local d'urbanisme intercommunal



Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial



Renouvellement urbain



Politique locale de l'habitat et du logement  
(avec Métropole Grand Paris)



Politique de la ville



Gestion des déchets ménagers et assimilés



Eau et assainissement



Réseaux de chaleur et de froid



Action sociale d'intérêt territorial

# LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

LE PRÉSIDENT



**Bruno Beschizza**  
Maire, Conseiller régional  
d'Île-de-France  
**AULNAY-SOUS-BOIS**

## LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



**François Asensi**  
Maire, Conseiller métropolitain  
Député honoraire de Seine-  
Saint-Denis  
**TREMBLAY-EN-FRANCE**



**Stéphane Blanchet**  
Maire, Conseiller  
départemental  
de la Seine-Saint-Denis  
**SEVRAN**



**Jean-Baptiste Borsali**  
Maire  
**LE BOURGET**



**Quentin Gesell**  
Maire, Vice-président  
de la Métropole  
du Grand Paris  
**DUGNY**



**Aude Lagarde**  
Maire  
**DRANCY**



**Jean-Philippe Ranquet**  
Maire  
**LE BLANC-MESNIL**



**Martine Valletton**  
Maire  
**VILLEPINTE**

En  
2021

**197**  
délibérations  
votées

**64**  
décisions  
du président

**15**  
réunions  
du Conseil  
des maires

**12**  
réunions  
de commission

**5**  
réunions  
du Bureau  
de territoire

**5**  
séances  
du Conseil  
de territoire

## LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de deux conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



**Bruno Beschizza**  
Président  
Maire d'Aulnay-sous-Bois  
**AULNAY-SOUS-BOIS**



**Martine Valleton**  
1<sup>re</sup> Vice-présidente  
Maire de Villepinte  
Aménagement  
**VILLEPINTE**



**Micaël Vaz**  
2<sup>e</sup> Vice-président  
NPNRU Le Blanc-Mesnil,  
Habitat  
**LE BLANC-MESNIL**



**Aude Lagarde**  
3<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire de Drancy  
Communication  
**DRANCY**



**Jean-Baptiste Borsali**  
4<sup>e</sup> Vice-président  
Maire du Bourget  
Jeux Olympiques et  
Paralympiques 2024  
**LE BOURGET**



**Virginie de Carvalho**  
5<sup>e</sup> Vice-présidente  
NPNRU Tremblay-en-France,  
Commission locale d'évaluation  
des charges transférées  
(CLECT)  
**TREMBLAY-EN-FRANCE**



**Jean-François Baillon**  
6<sup>e</sup> Vice-président  
Emploi, Formation,  
Insertion, Économie  
sociale et solidaire  
**SEVRAN**



**Marie Claude Collet**  
7<sup>e</sup> Vice-présidente  
Action sociale  
**DUGNY**



**Frank Cannarozzo**  
8<sup>e</sup> Vice-président  
Politique de la ville,  
Attractivité territoriale,  
Transition numérique  
**AULNAY-SOUS-BOIS**



**Brigitte Lemarchand**  
9<sup>e</sup> Vice-présidente  
Sports  
**LE BLANC-MESNIL**



**Anthony Mangin**  
10<sup>e</sup> Vice-président  
NPNRU Drancy, Stratégie  
logement, Finances  
**DRANCY**



**Aïssa Sago**  
11<sup>e</sup> Vice-présidente  
Déchets ménagers  
et assimilés,  
Eau et assainissement  
**AULNAY-SOUS-BOIS**



**Olivier Guyon**  
12<sup>e</sup> Vice-président  
Développement  
économique  
**TREMBLAY-EN-FRANCE**



**Marwa Braihim**  
13<sup>e</sup> Vice-présidente  
NPNRU Sevrans,  
Développement durable  
**SEVRAN**



**Grégory Chavaroc**  
14<sup>e</sup> Vice-président  
Missions locales  
**DRANCY**



**Sabrina Missour**  
15<sup>e</sup> Vice-présidente  
Transports et mobilités  
**AULNAY-SOUS-BOIS**



**Romain Dachiville**  
16<sup>e</sup> Vice-président  
Plan de prévention  
des risques  
**DRANCY**



**Farida Adlani**  
Conseillère territoriale  
déléguée  
Culture  
**VILLEPINTE**



**Olivier Attiori**  
Conseiller territorial  
délégué  
Ressources humaines  
**AULNAY-SOUS-BOIS**

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Paris Terres d'Envol s'est doté de cinq commissions.

- 1. Commission ressources** co-animée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.
- 2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat** co-animée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

**3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire** co-animée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

**4. Commission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités** co-animée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M. Dachiville.

**5. Commission Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale** co-animée par M. Borsali, Mme

Lemarchand, Mme Collet, Mme Adlani. Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives, ces commissions sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

## LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.



AULNAY-SOUS-BOIS



Bruno Beschizza  
**MAIRE**



Olivier Attiori



Fatima Belmouden



Denis Cahenzli



Frank Cannarozzo



Jacques Chaussat



Annie Delmont-Koropoulos



Fouad El Kouradi



Karine Lanchas-Vicente



Séverine Maroun



Paulo Marques



Sabrina Missour



Chantal Moreau



Sébastien Morin



Amélie Pinheiro



Alain Ramadier



Aïssa Sago



Leïla Abdellaoui



Oussouf Siby



DRANCY



Aude Lagarde  
**MAIRE**



Jacqueline Bouthors



Grégory Chavaroc



Romain Dachville



Hanane Fauzi



Jean-Christophe Lagarde



Muriel Lagneau



Michel Lastapis



Myriam Mabire-Loison



Anthony Mangin



Odette Mendes



Jean-Luc Millard



Gilles Saulière



Georges-Marie Yerro



François Zangrilli



Rachid Belouchat



DUGNY



Quentin Gesell  
**MAIRE**



Marie Claude Collet

LE BLANC-MESNIL



Jean-Philippe Ranquet  
MAIRE



Karim Boumedjane



Patricia Bour



Julien Carré



Bo Han



Carmen Hernandez-Hersemeule



Bénédicte Lefèvre



Brigitte Lemarchand



Thierry Meignen



Karine Meyer



Micaël Vaz



Karima Khatim



Didier Mignot

LE BOURGET



Jean-Baptiste Borsali  
MAIRE



Marie-Lyne Da Costa



Denis Desrumaux

SEVRAN



Stéphane Blanchet  
MAIRE



Jean-François Baillon



Mériem Benammour



Marwa Braihim



Laurent Chantrelle



Abdelouaheb Cheriguene



Najat Mabchour



Chérifa Mekki



Serge Moulinneuf



Gérald Prunier



Philippe Geffroy

TREMBLAY-EN-FRANCE



François Asensi  
MAIRE



Virginie de Carvalho



Nicole Duboé



Olivier Guyon



Amel Jaouani



Pierre Laporte



Julien Turbian



Lino Ferreira

VILLEPINTE



Martine Valletton  
MAIRE



Farida Adlani



Youssef Jiar



Max Maran



Christine Perron



Monique Verté



Nelly Roland Iriberry



Mélissa Youssouf



Lever de soleil sur l'avion au décollage, Paris-Charles de Gaulle  
© Philippe Stroppa / Studio Pons pour Groupe ADP

# 2

## RELANCER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

- 16** ACCOMPAGNER LA RELANCE ÉCONOMIQUE
- 19** BOOSTER L'EMPLOI LOCAL
- 21** DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN
- 23** TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
- 26** POLITIQUE DE LA VILLE
- 27** S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE
- 28** ACCUEILLIR LES PROCHAINS JEUX
- 30** PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN
- 32** AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 34** DÉCHETS : ASSUMER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- 36** GÉRER LES EAUX USÉES & LES EAUX PLUVIALES
- 38** CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

# ACCOMPAGNER LA RELANCE ÉCONOMIQUE

L'année 2021 a consisté à accompagner la relance économique et les projets des entreprises autour de trois défis majeurs : la compétitivité, la transition écologique et la cohésion sociale.



Signature de l'accord de relance à l'Espace Pierre Peugeot à Aulnay-sous-Bois.

## ● Signature d'un accord de relance avec l'État

Véritable feuille de route commune, l'accord signé le 10 mai avec la préfecture de Seine-Saint-Denis décline 54 actions conjointes pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire sur le territoire. Cela passe par le développement de l'industrie du futur (énergie, construction, numérique) pour en diversifier l'économie, la revitalisation des commerces de proximité, mais aussi la transition écologique en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments publics, ou encore le soutien à l'emploi des jeunes et la préparation aux métiers d'avenir. Un comité stratégique a été mis en place afin d'assurer le pilotage et le suivi régulier de chacun des engagements.

## TÉMOIGNAGE

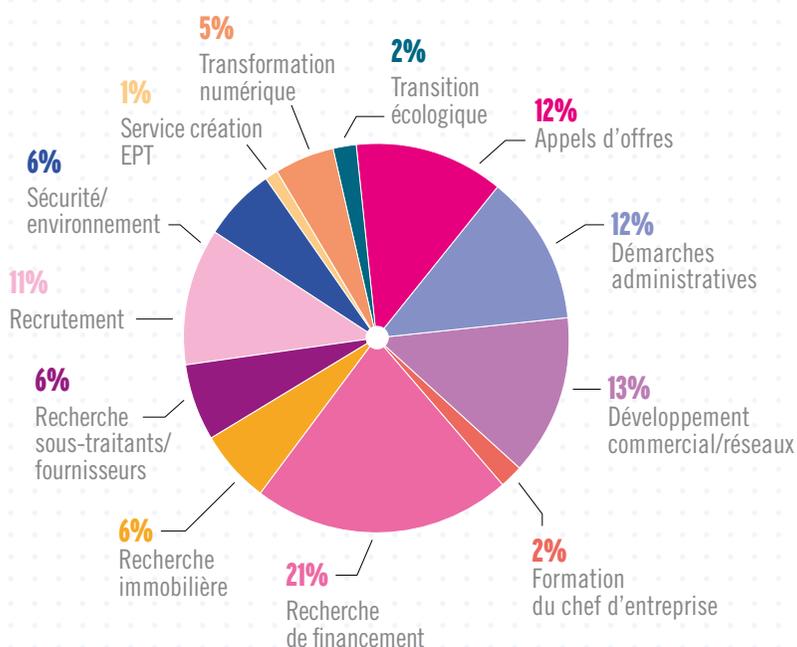


Parmi les entreprises qui vont s'implanter et qui ont pu bénéficier d'une aide : Comepa Industries, PME de 40 personnes spécialisée dans la fabrication de thermostats pour les satellites et dans le matériel médical à usage unique. « Nous avons reçu, via France relance, une aide de 750 000 €, qui va nous permettre de renouveler nos machines et équipements de

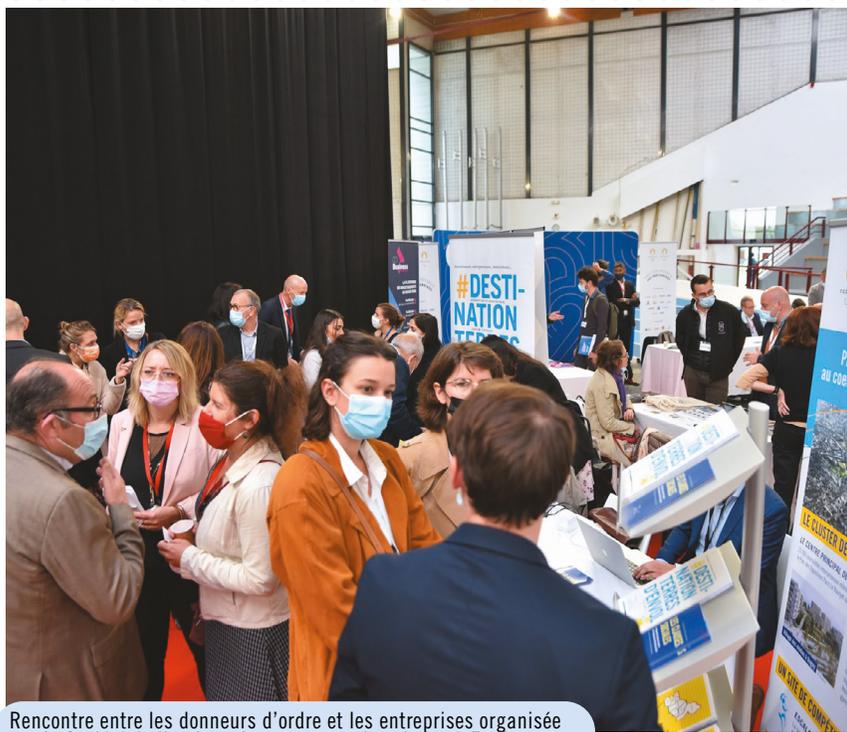
production afin d'améliorer notre performance industrielle et de réduire notre empreinte environnementale. Nous allons également investir dans des infrastructures informatiques et de sécurité de dernière génération », explique Gilles de Beauvais, son directeur général. « Cette aide va nous permettre de faire en 1 an ce qu'on aurait été amené à faire en 10 ans ! » L'entreprise devrait déménager de Bagnolet vers le parc d'affaires international AeroliansParis, à Tremblay-en-France, courant 2023, dans des locaux plus grands. Elle pourra ainsi rassembler sur un seul site son siège, sa production ainsi que son espace de stockage actuellement situé dans l'Oise.

## ● Soutenir les entreprises locales

En dépit de la crise sanitaire et des difficultés des secteurs de l'aérien, du tourisme et de l'événementiel, les entreprises du territoire ont pu engager une dynamique de relance. Paris Terres d'Envol a renforcé son soutien à chaque secteur d'activité notamment les secteurs du bâtiment, du transport routier et de l'industrie. Plus de 730 entreprises ont été accompagnées, principalement des TPE : 21% pour de la recherche de financement, 13% pour du développement commercial et de la mise en réseau, 12% pour des démarches administratives, 12% pour accéder aux retombées économiques locales, 11% pour des besoins en recrutement. Les événements networking ont, quant à eux, perduré pour animer l'écosystème local.



## ● Faire bénéficier des grands projets



Rencontre entre les donneurs d'ordre et les entreprises organisée par la Société de livraison des ouvrages olympiques à Eaubonne.

Alors que Paris Terres d'Envol accueillera 9 nouvelles gares des lignes 16, 17 et 15 du Grand Paris Express, l'EPT agit auprès des donneurs d'ordres afin de faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique. Cela consiste en une qualification des TPE/PME du territoire et en l'identification des besoins des donneurs d'ordres. En 2021, 56 entreprises ont été ciblées sur des besoins précis et mises en relation. Du côté des chantiers des futurs Jeux de Paris 2024, 30 entreprises du territoire (dont 3 structures ESS) ont été lauréates d'un marché olympique pour des montants engagés variant de 10000 à 10 millions €. Il s'agissait essentiellement de marchés de travaux. Paris 2024, lancera plus de 50 % de ses marchés en 2022, les services relation entreprises et ESS de Paris Terres d'Envol se mobiliseront auprès des TPE/PME et acteurs de l'ESS pour les accompagner.

## ● Place à l'industrie !

Priorité de l'accord de relance, la réindustrialisation du territoire s'appuie sur l'existence, depuis 2019, du « Territoire d'industrie » du Grand Roissy-Le Bourget (69 communes). Cette stratégie vise à diversifier le tissu économique et à contribuer à la souveraineté industrielle. Afin de dé-

ployer les premières actions, Paris Terres d'Envol a recruté avec le soutien de l'État un chef de projet dont les missions sont d'attirer et de redéployer le tissu productif, de valoriser les métiers industriels afin que les formations soient adaptées aux activités productives, et enfin d'accom-

pagner les entreprises dans leur transition numérique, énergétique et écologique dans le cadre du plan d'investissement France 2030.

### ● Encourager l'entrepreneuriat avec un service de proximité

En 2021, l'EPT a accompagné 541 entrepreneurs et la création de 72 entreprises. Une réflexion a été menée sur la localisation des permanences pour permettre un meilleur maillage du territoire et un accès de proximité aux habitants. Six villes sur huit disposent désormais d'un accueil pour les porteurs de projet. La prochaine étape est de déployer ou de labelliser des lieux innovants de type tiers lieux, fablab, maisons de l'entrepreneuriat pour renforcer l'accompagnement et soutenir l'émergence de projets innovants. Une semaine dédiée à la création d'entreprise a été organisée avec nos partenaires sur 5 villes du territoire du 15 au 19 novembre. Un moment fort qui a permis de réunir 63 participants autour de 13 ateliers thématiques.



Atelier à Drancy lors de la Semaine de la création d'entreprise.

### ● Développer l'économie sociale et solidaire

En 2021, Paris Terres d'Envol s'engage pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS) sur son territoire. Une mission d'appui a été mise en place pour élaborer un plan de développement pluriannuel de l'ESS visant à conforter des projets structurants et à promouvoir le développement de nouvelles filières de production et de nouveaux ser-

vices en faveur de l'emploi des habitants. Cela implique également un accompagnement et un soutien financier. En 2021, 60 structures de l'ESS ont bénéficié d'un accompagnement par le service ESS de l'EPT et 32 structures ont bénéficié d'une subvention pour une enveloppe globale d'environ 130 000 €. Une étude d'opportunité et de

préfiguration d'un tiers-lieu dédié aux métiers de la terre crue et à la valorisation de l'écoconstruction a été cofinancée avec le Département. Pas moins de 22 structures de l'Insertion par l'activité économique en sont partenaires pour 300 emplois sur le territoire (équivalents temps plein).



Signature des conventions des lauréats de l'Appel à projet ESS 2021

En 2021

L'ESS à Paris Terres d'Envol, c'est :

**465**  
établissements

**5 833**

emplois, soit 4,3 % des emplois sur le territoire, contre 10,5 % au niveau national.

# BOOSTER L'EMPLOI LOCAL

Les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics ont permis de générer plus de 240 000 heures de travail sur le territoire en 2021. Il s'agit des marchés des villes, de Paris Terres d'Envol et des autres maîtrises d'ouvrages publique. Les chantiers du Grand Paris Express sur le territoire ont permis la réalisation de 117 024 heures, soit 64 équivalents temps plein pour 136 habitants bénéficiant d'un contrat de travail. La convention de partenariat entre l'EPT et la Société du Grand Paris offrira de nouvelles opportunités d'emploi et de formation avec la construction de 9 gares. Signée plus récemment, la convention entre Paris Terres d'Envol et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) booste l'emploi lié aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. En 2021, les premiers travaux d'aménagement du Village des médias se sont traduits par 9 156,72 heures de travail pour 23 habitants. Ces travaux seront intensifiés en 2022 et 2023.



Visite de l'Institut de soudure à Villepinte avec des conseillers emploi.

## ● Sensibiliser aux métiers en tension

Plusieurs secteurs d'activité porteurs d'emploi souffrent d'un manque d'attractivité de leurs métiers. Au gré des reconfinements, plusieurs actions ont pu être menées auprès des conseillers emploi. Des rencontres « filières métiers » dans le domaine de l'industrie avec l'Institut de Soudure (26 personnes), du numérique

avec la MDE Convergences entrepreneurs d'Aulnay-sous-Bois (24 personnes) et de la construction Bois avec l'interprofession FiBois et l'entreprise MEHA (8 personnes). D'autres actions auprès des publics en recherche d'emploi ou de formation ont également été réalisées, notamment avec l'institut Gustave Eiffel

pour l'électricité bâtiment (41 personnes), la pose de voies ferrées et de montage de caténaire avec Eiffage Rail (42 personnes) ou encore dans le domaine du BTP sur les métiers du Grand Paris Express (10 personnes).

### ● Promouvoir l'apprentissage



Table-ronde organisée avec la préfecture de la Seine-Saint-Denis, intitulée « Parlons emploi ensemble : comment former et recruter local ? » à Aulnay-sous-Bois.

Au-delà des offres d'apprentissage régulièrement diffusées, Paris Terres d'Envol s'est mobilisé, en étroite collaboration avec le réseau Convergence 93 des missions locales, pour la promotion de l'apprentissage et du plan « *Un jeune,*

*une solution* » de l'État. Des conseillers emploi et des entreprises ont été sensibilisés à travers des webinaires ou des séances sur site, tandis qu'un job dating le 30 novembre a permis la mise en relation des jeunes en recherche de contrat

avec les entreprises locales. Enfin, une table-ronde intitulée « *Parlons emploi ensemble: comment former et recruter local?* » a été organisée pour mieux faire connaître les dispositifs existants auprès des entreprises du territoire.

# DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

## ● Élaborer le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite depuis le 7 décembre 2020. Construit conjointement avec les villes, ce document stratégique traduit l'ambition du Territoire en matière d'aménagement pour les 15 années à venir. Véritable « projet de territoire », il en fixe les grandes orientations et établit des règles d'urbanisme cohérentes et harmonieuses pour l'ensemble de ses villes. Les premières études techniques et collaboration avec les élus et services techniques des villes ont démarré en 2021 et seront suivies d'une concertation publique avec la population en 2022 ; son approbation étant prévue en 2024.

## ● Faire évoluer les plans locaux d'urbanisme (PLU)

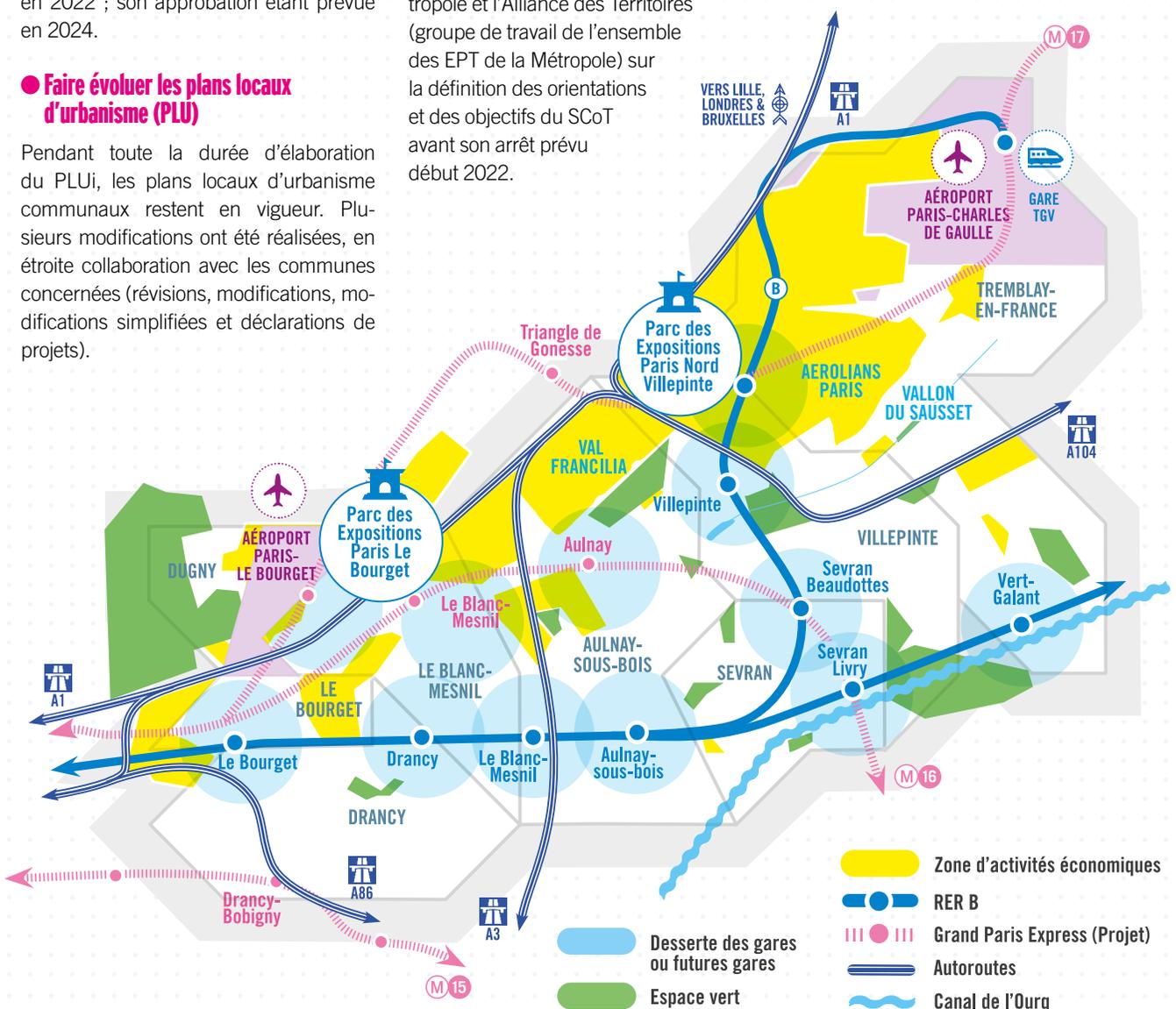
Pendant toute la durée d'élaboration du PLUi, les plans locaux d'urbanisme communaux restent en vigueur. Plusieurs modifications ont été réalisées, en étroite collaboration avec les communes concernées (révisions, modifications, modifications simplifiées et déclarations de projets).

## ● Affirmer la place du territoire dans le SCOT métropolitain

Après avoir collecté les observations des villes, Paris Terres d'Envol a soumis une contribution en septembre 2021 à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris. En décembre, une motion a été votée en Conseil de territoire exigeant une meilleure association de l'EPT afin qu'il tienne compte des nuisances liées à l'activité aéroportuaire, de la volonté des élus de préserver le tissu pavillonnaire, marqueur identitaire fort du territoire ou encore pour qu'un rééquilibrage métropolitain soit opéré sur la présence de logement sociaux. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la Métropole et l'Alliance des Territoires (groupe de travail de l'ensemble des EPT de la Métropole) sur la définition des orientations et des objectifs du SCOT avant son arrêt prévu début 2022.

## ● Règlement local de publicité intercommunal

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) a été arrêté au Conseil de territoire de décembre 2021. La publicité en ville, les enseignes des commerces et les pré-enseignes, sont soumises à diverses règles (emplacement, densités, dimensions ou éclairage). Afin de préserver le cadre de vie et les paysages, les élus locaux ont souhaité fixer des obligations en matière de publicité par zones, plus restrictives que celles issues de la réglementation nationale. Son approbation, prévue en 2022, sera l'aboutissement d'un travail partagé avec les élus locaux, les habitants et les personnes publiques associées.



## CONDUIRE LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT



Le parvis du futur Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France.

### FOCUS

#### MAÎTRISER LE FONCIER DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Paris Terres d'Envol accompagne les communes comme maître d'ouvrage sur le volet foncier de leur projet d'aménagement pour établir un diagnostic, identifier les besoins, choisir le mode réalisation de leur projet. Des outils et des procédures

adaptées sont proposées pour le suivi des procédures de déclaration d'utilité publique (DUP), des dossiers de droit de préemption (DPU) ainsi que la gestion des transactions amiables : compromis, ventes, échanges dans tout le territoire ou encore identifier d'éventuelles contraintes (pollution, réseaux, servitudes...).

#### ● **AeroliansParis et le Colisée**

Situé entre l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, le parc d'affaires international entre dans une nouvelle phase avec la construction du Colisée Grand Paris, son équipement phare, dont le permis de construire a été validé en 2021. Il s'agit d'une Arena culture et sports de 9 000 spectateurs qui aura vocation à animer le cœur du quartier d'affaires dès 2024.

#### ● **Val Francilia**

En 2021, la ville d'Aulnay-sous-Bois, Paris Terres d'Envol et Grand Paris Aménagement se sont rapprochés afin de créer un nouvel outil opérationnel : une société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN) dont la première mission sera d'accompagner la mise en œuvre du projet de revitalisation des anciens terrains de PSA sur le secteur de Val Francilia.

#### ● **Sevrans Terre d'Avenir**

Conduit par Grand Paris Aménagement, ce projet vise à développer une programmation diversifiée (logements, commerces, équipements) autour d'un espace vert structurant de 18 hectares. Une consultation citoyenne s'est tenue entre février et juin 2021 autour de cette zone d'aménagement concerté. Plus de 700 habitants et usagers ont formulé via un Conseil participatif, des ateliers et réunions de travail, des recommandations pour y développer l'agriculture urbaine ainsi qu'une offre de logements de qualité à destination des sevransais et affirmer la place du corridor écologique.

#### ● **Quartier de Gare Sevrans Beaudottes**

Une étude urbaine pour la requalification du quartier de gare a été lancée en 2021 par Grand Paris Aménagement et la Société du Grand Paris avec Paris Terres d'Envol et la Ville. Elle vise à interroger le devenir du quartier dont le centre commercial Beau Sevrans, le parc de la Butte Montceuleux et la zone d'activité économique Bernard Vernaud. L'objectif est d'établir un plan guide sur l'ensemble du secteur et encadrer sa mutation future tout en tenant compte de l'impact de la future gare de la ligne 16 du Grand Paris Express en 2025 et des projets entourant le périmètre (Sevrans Terre d'Avenir, ZAC Mandela-Gare).

# TRANSFORMER LE CADRE DE VIE

Le Territoire se mobilise pour améliorer le cadre de vie des habitants face aux dysfonctionnements urbains et à la fragilité sociale. Cela se traduit par le pilotage des six programmes de rénovation urbaine soutenus par l'ANRU (Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte) mais aussi par la mise en place d'une politique de l'habitat conciliant respect du droit au logement, mixité sociale et rééquilibrage territorial. L'EPT est également investi sur un parc privé de copropriétés fragiles ou dégradées et sur le tissu pavillonnaire.



Signature, le 17 septembre en présence de la Ministre du logement et de Martine Valleton, Maire de Villepinte, de la convention relative à l'opération de requalification d'intérêt national de la copropriété du Parc de la Noue à Villepinte.

## ● Renouvellement urbain : avancées

Après une période intense d'études, de nombreux projets se sont précisés. La conduite et la coordination de l'ensemble des programmes, tient forcément compte des différents rythmes d'élaboration liés à la complexité des quartiers. L'approche choisie est pragmatique, associant les partenaires durant tout le processus, notamment les bailleurs sociaux dont les interventions sur leur patrimoine sont ambitieuses. En 2021, le programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) de la ville de Tremblay-en-France est en voie de finalisation. Celui du quartier du Parc de la Noue à Villepinte bénéficie d'une nouvelle dynamique grâce au dispositif « opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national » (ORCOD-IN) entraînant une profonde reconfiguration de la trame urbaine. Avec plus de 750 logements, cette copropriété poursuit son redressement dans le cadre du plan de sauvegarde dont la phase travaux est prévue en 2022.

## ● Confirmer le soutien de l'ANRU

La stabilisation des projets a donné lieu à des présentations en comité d'engagement de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Le secteur « Grand Quartier » d'Aulnay-sous-Bois a été présenté en mai 2021, suivi du Blanc-Mesnil en juin et d'une clause de revoyure pour le secteur « Grand Quartier » de Sevran en octobre. Les avis du comité d'engagement de l'ANRU ont permis de sanctuariser les subventions pour les différents maîtres d'ouvrage et autorisent la rédaction des conventions dont la signature interviendra fin 2021 – début 2022.

## ● Amorcer le relogement

Les enjeux opérationnels ont été au centre des actions de Paris Terres d'Envol : l'organisation collective pour amorcer le relogement et la mise en place des procédures d'aménagement. Les prises d'initiatives de ZAC se sont poursuivies en 2021 pour les quartiers des Anciennes Beaudottes à Sevran et des Tilleuls au Blanc-Mesnil. Quant aux relogements, près de 3 113 relogements seront nécessaires pour mener à bien les opérations. Un premier bilan fait état de 633 relogements effectués (dont 81 durant l'année 2021).

En 2021

Montant des subventions de l'ANRU

74,2 M€

Grand Quartier à Aulnay-sous-Bois

52,7 M€

Gaston Roulaud à Drancy

71,7 M€

Tilleuls au Blanc Mesnil

127,7 M€

Grand Quartier à Sevran

En 2021

215

démolitions engagées

700

logements en réhabilitation

633

relogements effectués sur un total de 3 113

### ● Rénovation énergétique du tissu pavillonnaire : bilan

Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des pavillons comptabilise, depuis 2019, un total de 422 dossiers accordés par Paris Terres d'Envol. Le cumul des travaux réalisés ou projetés dans le cadre de ce programme triennal représente 4,3 millions €, pour un montant moyen de travaux de 27 400 €, permettant un gain énergétique moyen de 44%. Afin

d'accompagner financièrement les particuliers dans ces travaux, 312 000 € de subventions ont été accordées par Paris Terres d'Envol, soit un montant moyen de 1 920 €. Un nouveau programme d'aide à la rénovation énergétique est à l'étude pour 2022.

En  
2021

# 163

dossiers accordés

# 4,3 M€

de travaux prévus  
ou réalisés

# 1 920 €

subventions de  
Paris Terres d'Envol



Salvatore, propriétaire d'une maison au Blanc-Mesnil a bénéficié de 10 000 € d'aides dans le cadre d'un projet de rénovation ambitieux.

## ● Agir pour redresser les copropriétés en difficulté

Paris Terres d'Envol accompagne les copropriétés dégradées, qui constituent un quart de 3 500 copropriétés du territoire. En 2021, l'EPT a assuré le suivi de 9 copropriétés en difficulté, soit 3 250 logements implantés en quartier Politique de la ville et en secteur de renouvellement urbain. L'année 2021 a été marquée par 3 chantiers à Sevran à hauteur de 27 millions € de travaux. Ils ont

permis d'améliorer notamment le confort thermique des habitants et de lutter contre la précarité énergétique sur les copropriétés Jean Perrin, Chalands 2 et Marguerite. Les prochaines réhabilitations au Parc de la Noue à Villepinte (17 millions €) et aux Caravelles au Blanc-Mesnil (1,15 millions €) ont également pu être préparées.

En  
2021

27 M€  
de travaux

3 250 45%  
logements accompagnés de gain énergétique

En  
2021

3 113  
démolitions validées  
par l'ANRU

1 opération de relogement achevée 5 opérations en cours

## ● Conférence intercommunale du logement : faciliter le relogement

Coprésidée avec l'État et composée de trois collèges, la conférence intercommunale du logement a poursuivi ses travaux en 2021. La séance du 27 janvier 2022 a permis de présenter le barème de cotation retenu sur le territoire afin d'aboutir à une gestion en flux de l'attribution des logements sociaux fin 2023. Les opérations de relogement

NPNRU ont été réalisées à 61% pour les 6 démolitions démarrées. Afin d'accélérer le processus de relogement, l'EPT anime, depuis mars, une plateforme numérique destinée aux bailleurs permettant de mutualiser offres et besoins en logement.

## ● Observer pour prévenir les difficultés

En septembre 2019, le Territoire a lancé une veille et observation des copropriétés (VOC) sur les huit communes. Cet outil, basé sur des données statistiques et de terrain, permet de repérer les copropriétés selon leur niveau de fragilité et leur besoin d'accompagnement. En 2021, le travail de repérage de terrain s'est poursuivi, en dépit du contexte sanitaire, permettant la réalisation de 42 diagnostics. L'année 2022 sera l'occasion de finaliser le bilan de trois années de ce dispositif d'observation.



Copropriété Chalands 2 à Sevran, avant travaux et une fois rénovée en 2021.

# POLITIQUE DE LA VILLE

## ● Nouvelle programmation

Dans le cadre du protocole d'engagements réciproques renforcés (PERR) signé avec l'État, le développement de l'axe 1 (développement économique, emploi, insertion) a été poursuivi. La nouvelle programmation y a consacré 20% de l'enveloppe de référence, au total 66 projets financés. Parallèlement, 336 actions ont été retenues dans la programmation des 4 contrats de villes, en augmentation de 17,5 % sur l'an passé.

Après la clôture de la programmation 2021, cinq appels à projets exceptionnels ont été diffusés auprès des habitants des quartiers Politique de la ville. Le travail de veille et la proximité des chefs de projet Politique de la ville ont permis d'expérimenter et de soutenir les porteurs de projets.

La programmation ainsi que l'accompagnement des porteurs de projet dans le suivi de leurs actions ont pu être maintenus. Malgré un lancement tardif des appels à projets, les délais ont été respectés, avec une programmation finalisée en mars. Certaines actions ont cependant été fragilisées, lors de l'instauration du passe sanitaire en été. Une évaluation des Contrats de ville a été lancée pour la préparation d'un futur Contrat de ville unique à horizon 2023.

## ● S'adapter à la crise sanitaire

Face à un calendrier contraignant en raison de la crise sanitaire, la qualité de la program-

En  
2021

### CONTRATS DE VILLE

297 actions pour

**3,8 M€**

### QUARTIERS D'ÉTÉ

50 actions pour

**384 982 €**

### QUARTIERS SOLIDAIRES JEUNES

26 actions pour

**184 734 €**

### QUARTIERS D'AUTOMNE

21 actions pour

**78 069 €**

### ADULTES-RELAIS

42 conventions adultes-relais pour

**812 664 €**

### COLOS APPRENANTES

7 départs pour

**234 760 €**

### SÉJOURS AUX SPORTS D'HIVER

15 départs programmés en 2022 pour

**184 500 €**

## FOCUS

### INVESTISSEMENTS EUROPÉENS À PARIS TERRES D'ENVOI

Dans le cadre du Programme opérationnel régional 2014-2020 des fonds européens géré par la Région, Paris Terres d'Envol bénéficie d'un investissement territorial intégré (ITI) pour la mise en œuvre de projets sur le territoire. Doté d'une enveloppe globale de 7,7 millions € mobilisant des financements FEDER et FSE, l'EPT accompagne les porteurs

de projet à tous les niveaux de mise en œuvre de l'opération. En cette fin de programmation, le bilan est de 11 porteurs de projet accompagnés. Ces fonds représentent un effet levier pour le développement du territoire. En 2022, l'EPT sera de nouveau candidat à l'ITI pour la programmation 2021-2027 sur ses 8 communes.



Café créa dédié au financement de son entreprise à Sevran, une action financée par l'ITI.

# S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE



Ascension du Mont-Blanc organisée par l'association APART située à Tremblay-en-France. Dans le cadre du PIA, cette association accompagne les jeunes du territoire dans leur projet professionnel, notamment à travers l'éducation par le sport.

## ● Terres d'Envol pour la jeunesse

Le projet Terres d'envol pour la jeunesse a pour ambition de structurer une politique de la jeunesse sur le territoire en répondant à leurs problématiques : accès à l'emploi, insertion sociale, citoyenneté ou encore mobilité. Seul projet francilien lauréat du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), le Territoire en assure la coordination et l'animation. En 2021, les 9 partenaires du PIA ont adapté et diversifié leurs actions auprès des jeunes. Des ateliers de cadrage d'un outil numérique visant à cartographier l'offre de services auprès des jeunes sur le territoire et à donner de la visibilité à leurs parcours se sont tenus. Les financements ont été optimisés afin de finaliser le programme, étendu au 30 juin 2022 du fait de la crise sanitaire.

## ● Bourse au permis : premier pas vers l'emploi

La bourse au permis, accessible sur les 8 communes du territoire, fait partie des actions cofinancées par le PIA. C'est une aide financière de 1000 € destinée aux jeunes entre 18 et 30 ans passant leur permis de conduire. En contrepartie, ils doivent réaliser des activités citoyennes : 70 heures de bénévolat sur le territoire et une journée de sensibilisation. Avec 300 bourses octroyées chaque année, ce sont 1500 jeunes du territoire qui ont bénéficié de ce dispositif. Alors que le dispositif touche à sa fin et que 79% des jeunes le jugent comme le premier élément décisif pour retrouver un emploi, les maires du territoire ont souhaité qu'il soit poursuivi les prochaines années, toujours piloté par Paris Terres d'Envol.

BOURSE AU PERMIS

1 500

bénéficiaires  
en 5 ans

1,7 M€

financés par Paris  
Terre d'Envol

# ACCUEILLIR LES PROCHAINS JEUX

En raison de la crise sanitaire, les Jeux de Tokyo ont été décalés d'un an à l'été 2021. La transmission du drapeau olympique s'est faite dès septembre, lançant le compte à rebours de l'accueil des Jeux de Paris 2024 sur notre territoire. Alors que la programmation a été revue en raison du contexte sanitaire et économique, Paris Terres d'Envol reste au cœur de l'événement et a approfondi son engagement en faveur d'un héritage territorial pérenne.



## ● Paris Terres d'Envol, collectivité hôte

Paris Terres d'Envol était présent au premier Forum des collectivités hôtes de Paris 2024 symbolisant la nouvelle olympiade. Le territoire sera au cœur des Jeux. Au Parc des Expositions Paris Le Bourget, nous accueillerons le Centre principal des médias et ses 25 000 journalistes et techniciens dont une partie sera hébergée dans le futur Village des médias à Dugny. L'épreuve d'escalade sportive se déroulera, quant à elle, dans un Parc des sports du Bourget remodelé. Le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte accueillera la boxe, l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis. La ville d'Aulnay-sous-Bois sera site d'entraînement de la natation, la ville de Sevrans héritera d'un bassin olympique utilisé pendant les Jeux tandis que 6 centres de préparation sont prévus dans les villes de Drancy, Le Blanc-Mesnil et Tremblay-en-France, et que l'ensemble des huit villes sont labellisées Terre de Jeux.



Paris Terres d'Envol présent au 1<sup>er</sup> Forum des collectivités hôtes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 à Saint-Denis.

## ● Terres d'événements sportifs

Afin de préparer l'échéance des Jeux, et pour que le territoire devienne un lieu d'accueil privilégié d'événements sportifs, Paris Terres d'Envol a adhéré à l'association « Territoires d'événements sportifs ». Réunissant des collectivités ayant pour point commun d'accueillir de grands événements sportifs (coupe du monde de rugby 2023 ou Jeux de Paris 2024), elle permet de partager des retours d'expériences, d'organiser des groupes de travail thématiques ou encore de constituer une force de dialogue et de propositions face aux organisateurs des événements.



Cérémonie de remerciement aux athlètes de Seine-Saint-Denis ayant participé aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo au Musée de l'Air et de l'Espace Aéroport Paris Le Bourget.



Le futur Village des médias à Dugny laissera en héritage 1 300 logements familiaux en 2025.

## ● Cluster des médias : top départ !

Situé sur 70 hectares entre les villes de Dugny et du Bourget, il a vocation à incarner la cité-jardin du XXI<sup>e</sup> siècle laissant des aménagements pérennes et durables : un nouveau quartier de ville de 1 300 logements à Dugny à horizon 2025, une annexe végétalisée de 13 ha au parc Georges Valbon et un

nouveau pôle sportif et scolaire au Bourget, recréant ainsi du lien entre les deux villes. Après avoir connu une suspension, les travaux du Village des médias ont repris mi-juillet 2021, suite à une décision de justice. La Solideo, chargée de la livraison des ouvrages olympiques, a signé les actes de vente des

secteurs «Aire des Vents» et «Plateau» du futur quartier à Dugny. Paris Terres d'Envol a, pour sa part, approfondi son engagement financier et opérationnel en devenant, dans ce futur quartier, maître d'ouvrage d'un nouveau gymnase dont le gros œuvre sera achevé début 2024.

## ● Sport pour tous

Après un an d'absence, l'Intégrathlon, événement de référence du sport partagé organisé sur les huit communes du territoire, s'est déroulé en présentiel rassemblant personnes valides et en situation de handicap. La manifestation, découpée en deux temps : 4 jours pour les scolaires et 2 pour le grand public, a réuni 5 000 participants. L'objectif ? Renforcer les liens entre valides et personnes en situation de handicap et encourager les personnes en situation de handicap à oser pousser la porte du club de sport de leur ville. Fin 2021, ce projet a été désigné lauréat du fonds de dotation de Paris 2024, bénéficiant du label Impact 2024 en faveur de la pratique sportive pour tous. Via un soutien financier, l'Intégrathlon pourrait ainsi bénéficier d'un coup de pouce pour grandir encore et devenir un rendez-vous au-delà des frontières du territoire.



Rando-balade de l'Intégrathlon le long du canal de l'Ourcq au départ de Sevrans.

♡ MERCI

### MERCI À NOS ATHLÈTES !

Paris Terres d'Envol compte plusieurs athlètes olympiques et paralympiques qui ont représenté les couleurs de la France aux Jeux de Tokyo et qui nous ont fait vibrer : Madeleine Malonga, vice-championne olympique de judo (-78 kg) et championne par équipe

mixte, Margaux Pinot, championne olympique par équipe mixte, Charles-Antoine Kouakou, champion paralympique du 400 mètres ou encore Prithika Pavade, championne de France, qui participait à l'épreuve de ping pong et Chiara Zenati qui a fini 5<sup>e</sup> de l'épreuve de paradrassage...

# PRÉPARER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Paris Terres d'Envol a arrêté, en 2021, son plan local de mobilité visant à améliorer, sur le long terme, la mobilité des habitants, salariés et usagers du territoire en développant les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture...). En décembre, le Conseil de territoire vote la compétence d'aménagement des 9 futurs pôles des gares du Grand Paris Express du territoire, permettant ainsi d'en organiser l'intermodalité dès 2022.



## ● Le plan local de mobilité arrêté

Initiée en 2017, la démarche d'élaboration d'un plan local de mobilité a donné lieu à une première concertation en 2018. Un plan d'actions s'articulant autour de 6 orientations stratégiques afin de répondre aux grands enjeux de mobilité du territoire a ainsi été défini. Une cinquantaine de mesures concrètes appliquées sur les 5 prochaines années a été arrêtée par le Conseil de territoire en juin 2021. L'ensemble des parties prenantes ont participé à la démarche (Villes, Département, Région, Ile-de-France Mobilités, services de l'État) de façon à garantir la cohérence des interventions de chacun en matière de mobilité. En 2022, le public se prononcera sur ce projet avant son approbation définitive.



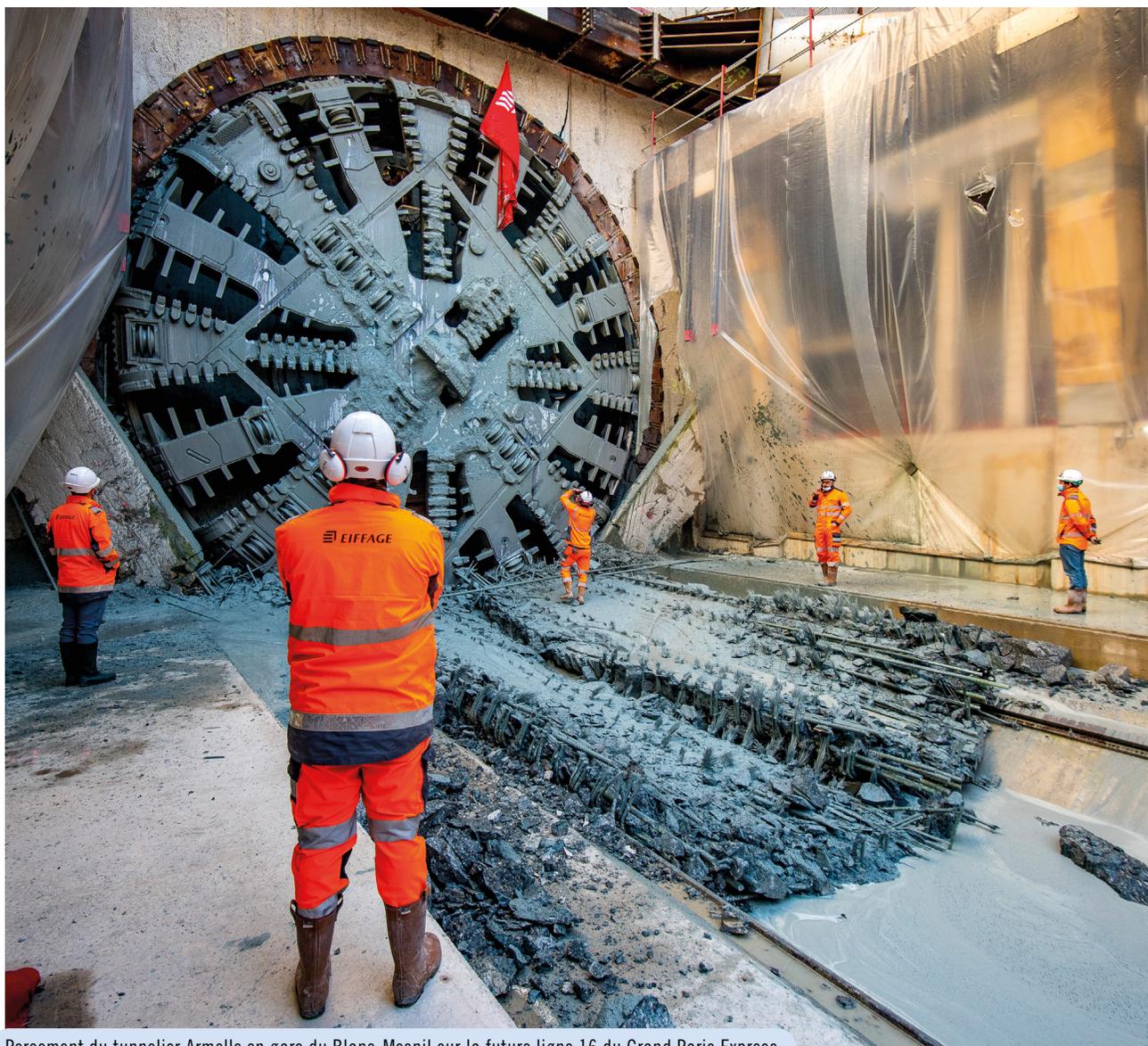
La future gare du Bourget s'accompagne de la création d'un nouveau pôle multimodal où les lignes 16 et 17 du Grand Paris Express rejoignent le RER B et le Tram 11 Express.

## ● L'intermodalité des futures gares du Grand Paris Express

Alors que les chantiers engagés pour la réalisation des lignes 16 et 17 du métro du Grand Paris Express se sont poursuivis en 2021, plusieurs études de pôles ont été menées pour définir les aménagements autour des futures gares en termes de rabattement et d'intermodalité. Ces études ont pour objectif d'aboutir à la rédaction d'un schéma de référence qui définit les modalités de

mise en œuvre et de financement des prochaines étapes de conception et de réalisation de ces projets. Les projets des pôles de Sevan Livry et Sevan-Beaudottes ont été achevés en 2021. Une équipe d'experts a été désignée pour plancher sur l'aménagement autour de la future gare du Bourget Aéroport et la participation financière au projet de pôle de « Drancy – Le Bour-

get » (gare RER du Bourget) a été entérinée pour un lancement des études début 2022. Enfin, Paris Terres d'Envol a redéfini ses compétences en matière de mobilité et portera à compter du 1er janvier 2022 la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des projets de pôles multimodaux du territoire ainsi que leurs éventuels projets de parking de rabattement.



Perçement du tunnelier Armelle en gare du Blanc-Mesnil sur la future ligne 16 du Grand Paris Express.

### ● Consolider le réseau de bus

En 2021, Paris Terres d'Envol a contribué financièrement à hauteur de 1,2 millions € au fonctionnement des réseaux de bus du territoire (Réseau Paris Terres d'Envol, Réseau Filéo, ligne 619). L'EPT finance également

les études portant sur le projet de transport en commun en site propre entre la gare d'Aulnay-sous-Bois et le Vert-Galant à Tremblay-en-France. Ce projet a franchi plusieurs étapes en 2021 dont une concertation pu-

blique pour en déterminer son opportunité et en identifier les premiers principes d'insertion et d'aménagement. Une nouvelle étape sera engagée en 2022 afin de définir plus finement le projet d'aménagement.

7

Millions d'usagers sur le réseau Paris Terres d'Envol en 2021

45 937

Usagers sur le réseau de bus Filéo

340

Locations de vélo sur le pôle d'échanges du Vert-Galant

# AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Paris Terres d'Envol a adopté, le 12 avril 2021, un plan climat-air-énergie territorial dont plusieurs actions sont en train d'être déployées : développement de nouveaux réseaux de chaleur urbains, mise à disposition des toitures des bâtiments territoriaux et communaux pour l'installation de panneaux solaires, projet d'agriculture urbaine...

## ● Préserver la qualité de l'air

La zone à faible émissions métropolitaine (ZFE-m) visant à améliorer la qualité de l'air interdit, depuis juillet 2019, la circulation des véhicules les plus polluants à l'intérieur du périmètre de l'A86. Paris Terres d'Envol a adopté un plan d'actions afin d'accompagner les habitants du territoire à changer de véhicule. Parmi les actions prévues : permanences d'information, conseil technique auprès des artisans et PME pour la transition énergétique de leur flotte professionnelle, aide aux propriétaires pour l'installation d'infrastructures de recharge électrique à domicile. À plus long terme, il s'agit aussi de favoriser une filière de production et de distribution d'hydrogène sur le territoire, plus

large, du Grand Roissy-Le Bourget ainsi que les mobilités alternatives : aires de covoiturage aménagées, itinéraires cyclables mieux connus, soutien aux plans mobilité des employeurs, développement de l'autopartage.

## ● Préparer le déploiement de l'énergie solaire

Un partenariat a été noué avec l'Agence Régionale du Climat (AREC) pour définir une stratégie et développer des projets solaires sur le patrimoine public du territoire. Le potentiel solaire des bâtiments des écoles maternelles et primaires du territoire a été évalué afin d'avoir un premier aperçu des toitures qui pourraient être exploitées à l'avenir et faire l'objet d'une seconde étude plus

approfondie. Un second projet, inscrit dans l'appel à initiative privée (AIP) lancé par la Métropole du Grand Paris, vise à mettre à disposition d'un opérateur les toitures de certains bâtiments publics moyennant une rémunération annuelle des collectivités.

Avec le concours de son agence locale de l'énergie, l'EPT a formalisé en janvier 2021 une candidature commune avec les villes d'Aulnay-sous-Bois, Dugny, Drancy, Sevran totalisant 85 bâtiments. Fin 2021, les résultats économiques et l'organisation juridique étudiée avec la Métropole du Grand Paris ont été stabilisés avant de choisir, ensuite, l'opérateur.

## ● Promouvoir l'agriculture urbaine et les circuits courts

L'agriculture urbaine répond de manière transversale aux impacts du changement climatique mais également aux enjeux de précarité alimentaire, sociale et économique. Il y a un véritable intérêt à lancer une étude pour structurer un plan d'actions global encourageant la production agricole comestible mais aussi la pédagogie et les initiatives en faveur de l'accessibilité alimentaire de manière coordonnée sur notre territoire. Une consultation pour le choix d'un bureau d'études a été lancée au dernier trimestre 2021 pour un démarrage envisagé au début de l'année 2022.



Jardin partagé au square Nelson Mandela à Drancy

## FOCUS

### DUGNY-LE BOURGET : UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR

La consultation pour choisir le futur concessionnaire en charge de la construction et de l'exploitation du futur réseau de chaleur a été lancée à l'été 2021. La désignation du futur délégataire intervenant début juillet 2022. En parallèle, la Solideo

a démarré, fin 2021, les travaux de pose du futur réseau de chaleur qui alimentera, dans un premier temps, le Village des Médias à Dugny lors des Jeux de Paris 2024, avant d'être étendu aux deux villes après les Jeux.



Le nouveau réseau de chaleur à Dugny et au Bourget alimentera la plateforme aéroportuaire du Bourget en énergie verte.

### ● Développer les réseaux de chaleur urbains

Le développement des réseaux de chaleur constitue un axe fort du plan climat territorial. L'objectif est d'atteindre, en 2050, 100% de l'alimentation des réseaux de chaleur par énergie renouvelable tout en proposant une moindre volatilité de la facture énergétique par rapport au gaz. Fin 2021, les conseillers territoriaux ont retenu un scénario d'évolution des réseaux du territoire sur 10 ans en prévoyant des extensions et des densifications sur les 11 réseaux déjà existants. Parallèlement, de nouveaux projets ont été étudiés : nouveau réseau de chaleur à Dugny et au Bourget ou bien sur la zone d'AeroliansParis et du Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, seconde géothermie à Aulnay-sous-Bois interconnectée à celle du futur site de Val Francilia, récupération de la chaleur produite par l'usine de placoplâtre de Vaujours pour verdir les logements situés au sud de la ville de Tremblay-en-France.

### ● Vallon du Sausset : projet hydraulique et paysager

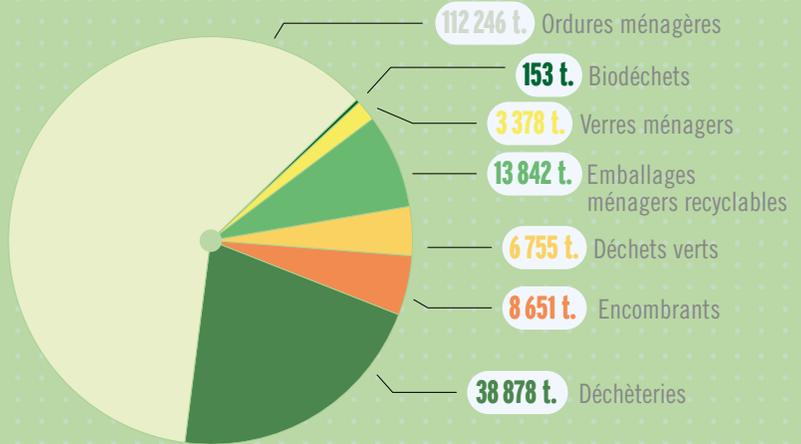
Le projet du Vallon du Sausset prévoit la création d'un important dispositif de gestion hydraulique afin de constituer un ensemble paysager mettant en valeur les grands espaces ouverts caractéristiques de la plaine agricole nord-parisienne. En 2021, les travaux de terrassement du bassin de rétention des eaux pluviales au sud du Vallon se sont poursuivis. L'EPT s'est rapproché des services départementaux du Parc du Sausset pour envisager une gestion future de l'ensemble du site, et ainsi assurer une continuité écologique avec le parc départemental tout en préservant les espèces locales.

# DÉCHETS : ASSUMER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

## ● Repenser l'organisation du service

Une réflexion a été menée en 2021 pour homogénéiser les pratiques de travail et gagner en efficacité. Cela s'est traduit notamment par la mutualisation et la centralisation des moyens et des personnels au siège de Paris Terres d'Envol. Opérée fin 2021, cette organisation remplace les trois unités territoriales précédentes. Le service dédié au suivi de collecte a été renforcé pour permettre une meilleure supervision des missions des prestataires de collecte et d'anticiper les éventuels dysfonctionnement. Les animateurs de tri ont été regroupés au sein d'un même service de prévention et sensibilisation. Enfin, pour assurer une plus grande réactivité auprès des habitants, la livraison des bacs a été externalisée à l'échelle de tout le territoire auprès d'un seul prestataire.

### DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE / TONNES



En 2021

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

**495,6**

kilos par habitant

TOTAL DES DÉCHETS COLLECTÉS

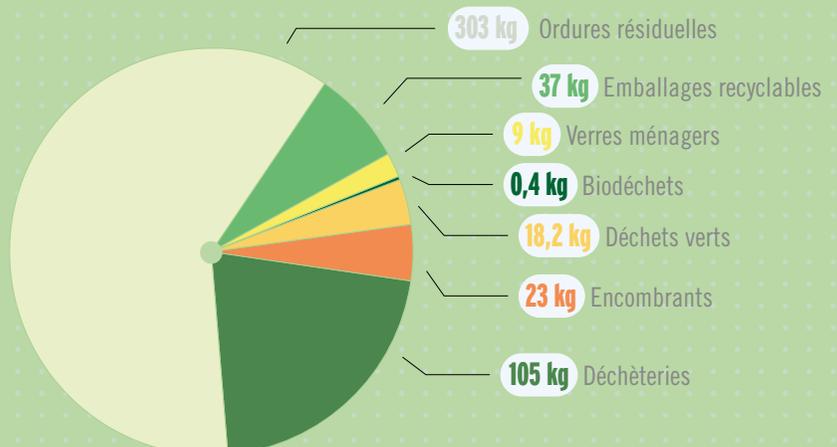
**+4,34%**

par rapport à 2020



Collecte des déchets ménagers en habitat collectif à Drancy

### CE QUE JETTE UN HABITANT DE PARIS TERRES D'ENVOI EN 2021 / KILOS (HORS DÉPÔTS DE VOIRIE)



## ● Vers la collecte des déchets alimentaires ?

Depuis 2019, l'EPT participe à une expérimentation en collaboration avec le Sycotm afin de tester la mise en place d'une collecte séparée des déchets alimentaires auprès, désormais, de 61 sites de restauration collective (établissements scolaires et restaurants d'entreprise). Paris Terres d'Envol compte élargir son expérimentation en proposant la collecte des déchets alimentaires aux ménages. La loi anti-gaspillage et économie circulaire rend obligatoire, dès janvier 2024, le tri à la source des biodéchets pour les ménages et professionnels.

## ● Développer les points d'apport volontaire

La collecte en apport volontaire est développée depuis plusieurs années notamment en zone d'habitat collectif. Elle est assurée par des équipements enterrés ou aériens en points de regroupement pour les ordures ménagères, les emballages recyclables et le verre. En 2021, 23 nouvelles bornes d'ordures ménagères et 20 bornes d'emballages ont été installées pour 10 682 tonnes d'ordures ménagères collectées, 1 089 tonnes d'emballages, et 1 628 de verre; des chiffres en augmentation par rapport à 2020. Le Territoire compte 5 déchèteries sous maîtrise d'ouvrage disposées plutôt au nord du territoire. En 2021, une déchèterie



Point de collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques à Aulnay-sous-Bois.

mobile a été ouverte à Drancy un samedi par mois à destination des habitants de Drancy mais également de Dugny et du Bourget. Elle totalise 292 entrées, soit 36 entrées par jour, ce qui laisse encore une marge de progression. Les 5 déchèteries totalisent 38 878 tonnes collectées, en augmentation de 11,7% par rapport à l'an passé.

## ● Sensibiliser au tri et à la prévention

Paris Terres d'Envol organise régulièrement des animations concernant le tri des déchets, le compostage, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore le réemploi... En 2021, 14 animations ont été réalisées auprès du grand public lors des différents salons et événements des villes, touchant 811 adultes et 329 enfants. Ces interventions ont été complétées par des sensibilisations en porte-à-porte auprès de 5 818 foyers et des animations en école élémentaire et collège qui ont concerné 4 950 enfants pour 198 animations.



## ● Promouvoir le compostage

Une politique de promotion du compostage a été amorcée avec les villes à travers la distribution de composteurs et lombricomposteurs. Elle s'accompagne d'une formation obligatoire afin d'acquérir les techniques de compostage, permaculture ou de jardinage durable. En 2021, 71 journées de formation ont eu lieu pour 538 habitants. Un total de 323 composteurs et 113 lombricomposteurs ont été distribués.



Formation au compostage à Tremblay-en-France

**FOCUS**

**UN RÈGLEMENT POUR L'ASSAINISSEMENT**

Les élus de Paris Terres d'Envol ont adopté, fin 2021, le règlement de service de l'assainissement. Ce document définit la relation entre le Territoire et ses habitants, notamment en ce qui concerne la qualité des eaux admises dans les réseaux, le contrôle de conformité des branchements ou encore les conditions de raccordement au réseau.

# GÉRER LES EAUX USÉES & LES EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de ses missions, Paris Terres d'Envol poursuit deux objectifs principaux à l'échelle territoriale : évacuer correctement les eaux pour les transporter vers leur lieu de traitement et protéger l'environnement en évitant les rejets directs dans le milieu naturel. Ce sont plus de 1 000 km de réseaux d'eaux usées et pluviales qui sont ainsi exploités par Paris Terres d'Envol.

● **Réduire les rejets d'eaux usées**

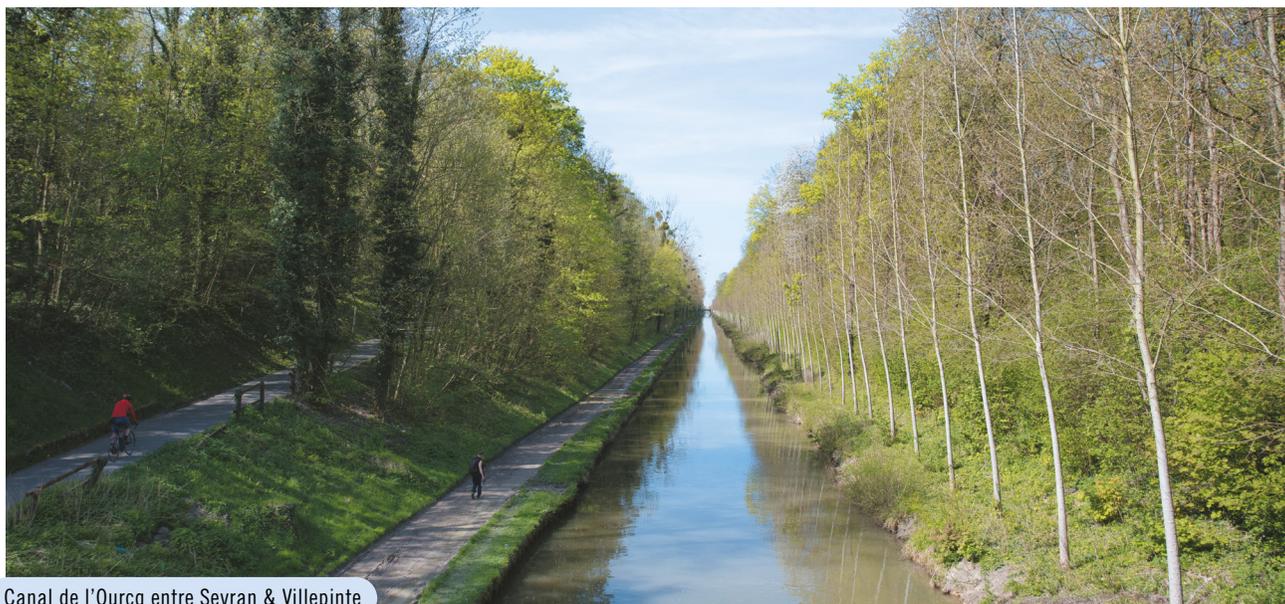
Un diagnostic réalisé en 2020 a mis en évidence de nombreux mauvais branchements. En 2021, l'EPT a procédé au contrôle de 2 735 branchements, mettant en évidence 905 branchements non conformes qui feront l'objet de travaux. Le règlement de l'assainissement adopté en 2021 prévoit également un contrôle obligatoire des installations en cas de vente pour tous les biens situés en secteur séparatif (réseaux d'eaux usées et pluviales séparés). Enfin, un partenariat avec l'Agence de l'Eau a permis à 576 riverains de bénéficier d'une aide financière (jusqu'à 5 200 €) pour la mise en conformité de leur installation.

● **Eaux pluviales : nouvelles règles de construction**

En adoptant son zonage d'assainissement et d'eaux pluviales en juin 2021, l'EPT a défini les règles de gestion des eaux pluviales pour toute nouvelle construction sur le territoire. Ces règles prévoient la limitation des eaux pluviales rejetées au réseau et permettent ainsi d'éviter les débordements d'eaux usées en cas de fortes pluies pour les secteurs unitaires ou d'eaux pluviales pour les secteurs en séparatif et de limiter ainsi les risques d'inondation sur le territoire.

● **Exploiter et renouveler les réseaux**

En 2021, l'EPT a procédé au curage préventif de 200 km de réseaux ainsi qu'à des interventions d'urgence faisant suite aux dysfonctionnements signalés par des habitants. Près de 1 700 tonnes de déchets et boues ont ainsi été évacuées des réseaux. À la suite de l'adoption de son schéma directeur d'assainissement, l'EPT s'est doté d'une programmation pluriannuelle sur 12 ans, visant à la réalisation de 150 millions € d'investissements pour le renouvellement régulier des réseaux en priorisant les tronçons les plus abimés. Au total, 16 chantiers ont permis de renouveler 5 km de réseaux d'assainissement, 2 km de réseau d'eaux pluviales et 474 branchements.



Canal de l'Ourcq entre Sevran & Villepinte



# 1 035

kilomètres de réseaux

# 200

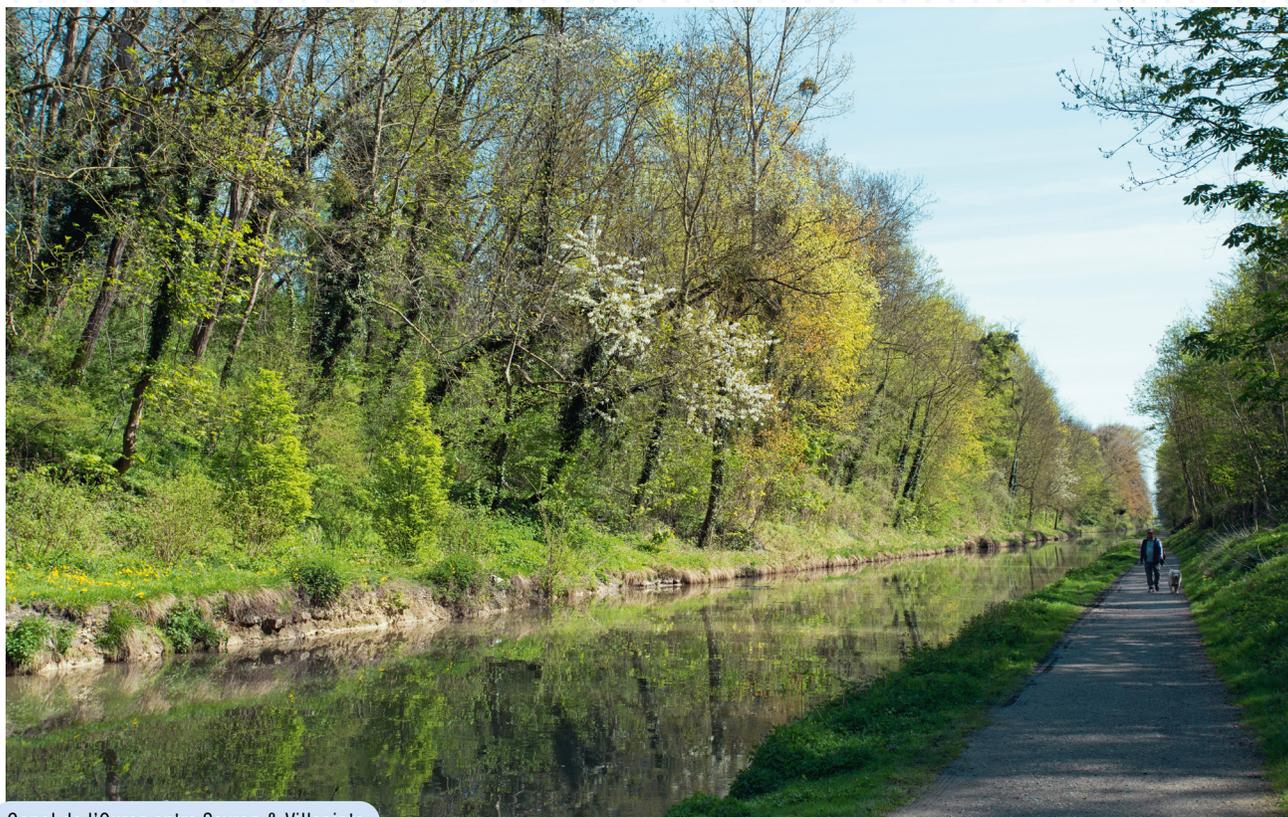
kilomètres de réseaux curés préventivement

# 7

kilomètres de réseaux renouvelés

# 1

numéro vert : 0 800 10 23 13



Canal de l'Ourcq entre Sevrans & Villepinte

## RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE CONFORMITÉ POUR L'ANNÉE 2021

VILLES	CONFORMES	NON-CONFORMES	TAUX DE NON-CONFORMITÉ	ENQUÊTES DE CONFORMITÉ
AULNAY-SOUS-BOIS	515	301	36,9 %	816
DRANCY	240	6	2,4 %	246
DUGNY	15	6	28,6 %	21
LE BLANC-MESNIL	249	136	35,3 %	385
LE BOURGET	9	17	65,4 %	26
SEVRAN	268	265	49,7 %	533
TREMBLAY-EN-FRANCE	261	133	33,8 %	394
VILLEPINTE	273	41	13,1 %	314
<b>TOTAL</b>	<b>1 830</b>	<b>905</b>	<b>33,1 %</b>	<b>2 735</b>

# CONSOLIDER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

Paris Terres d'Envol consolide son organisation, en 2021, en l'adaptant aux nouvelles modalités de travail liées à la crise sanitaire et en renforçant ses équipes dans des politiques publiques spécifiques. La centralisation des personnels dans ses locaux à Villepinte permet de gagner en efficacité tandis que des budgets maîtrisés sont maintenus tout en ciblant les interventions sur les dossiers stratégiques.

## FINANCES

Un travail de rationalisation des pratiques en interne a été mené en 2021. La dématérialisation des bons de commande permet désormais à chaque agent formé en interne de valider des factures et de créer des bons de commande sur l'outil comptable, limitant ainsi des ressaisies, la perte de documents et un gain de temps dans les délais de paiement. La dette de l'EPT, tous budgets confondus, a été ramenée à 73,3 millions €, dont 25,2 millions € sur le budget principal, sans nouvel emprunt en 2021.

### % FISCALITÉ

En 2021, les recettes de la contribution foncière des entreprises (CFE) ont été de 70,2 millions €, soit 1% de plus encaissées sans modification des taux par rapport à 2020. Les rôles supplémentaires ont été de 1,2 millions €, en baisse de 13% en un an et la contribution à la Métropole est passée à 95,8 millions € avec le reversement du tiers de l'évolution des produits de la CFE. Enfin la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été encaissée par zone tel que défini par le Conseil en 2020 pour un total de 44,4 millions €. Des réunions sur la fiscalité se sont tenues entre directeurs financiers des établissements publics territoriaux afin de maintenir le reversement de la dotation d'intercommunalité et du vote des taux de CFE jusqu'en 2023 au niveau des EPT.

### ● Budget principal

Noté en avril, le budget primitif était de 264,7 millions € de dépenses prévisionnelles, réalisé à 192,2 millions €, soit 76 %, dont 20,5 millions € consacrés aux investissements et 1,8 millions € au remboursement du capital de la dette. Une avance de 242 000 € au fonds de résilience a été versée en soutien des entreprises locales durant la crise sanitaire. Elle s'ajoute aux fonds versés en 2020. Les recettes de la contribution financière des entreprises (CFE) et les excédents de fonctionnement ont permis de porter l'essentiel des projets d'investissement sans recours à l'emprunt.

### ● La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

En 2021, deux CLECT se sont tenues pour ajuster les fonds de compensation des charges transférées socle (FCCT) selon l'augmentation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) et l'ajustement des FCCT compétences. Les discussions ont été poursuivies autour des eaux pluviales et de la nouvelle compétence Aménagement. Les élus territoriaux attendent du gouvernement la possibilité de verser des FCCT en investissement.

### ● Budgets annexes

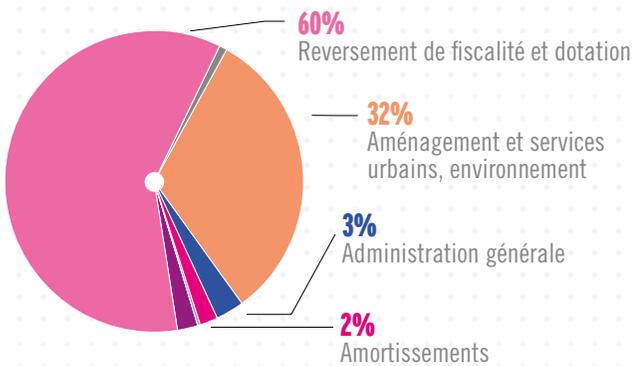
LE BUDGET ASSAINISSEMENT, présenté par ville dans l'attente du schéma directeur d'assainissement, a été soumis au vote du Conseil de territoire en 2021. Ce budget porte uniquement sur les eaux usées et les dépenses réalisées sont portées par l'utilisateur à travers la redevance figurant sur les factures d'eaux. Les prévisions budgétaires ont été de 36,6 millions € consommé à 64,75% dont 3,8 millions € de remboursement de capital d'emprunts et 10,1 millions € de travaux d'investissement.

LE BUDGET EAU POTABLE de Blanc-Mesnil est géré par une société en délégation de service public pour le suivi de la maintenance de la structure technique et l'établissement des factures à l'utilisateur. Le budget prévisionnel a été de 5,4 millions € avec une réalisation de 16,6% tandis que le remboursement du capital de dette a été de 131 000 € et les investissements de 107 000 €.

LE BUDGET ANNEXE RÉSEAUX DE CHALEUR correspond aux 3 villes de Blanc-Mesnil, Sevran et Tremblay-en-France ayant donné la gestion de leur puit en 2020 à l'EPT. Ce budget est géré par 3 délégations de service indépendantes. Elles perçoivent des subventions de la Région et facturent les usagers. Le budget prévisionnel global a été de 9,9 millions €, sa réalisation de 4 millions € dont 0,9 millions € de remboursement de capital de dette.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

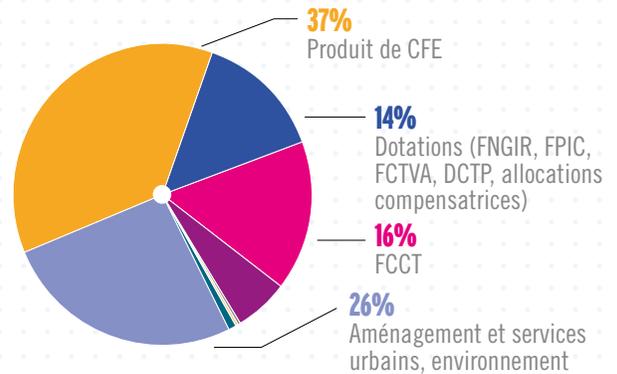
**169,9 millions €**



<b>101 836 662 €</b>	Reversement de fiscalité et dotation
<b>54 227 482 €</b>	Aménagement et services urbains, environnement
<b>4 858 032 €</b>	Administration générale
<b>3 997 661 €</b>	Amortissements
<b>2 488 593 €</b>	Développement économique, emploi, formation, insertion, ESS, JOP 2024
<b>1 755 114 €</b>	Logement
<b>381 713 €</b>	Créances non recouvrées, éteintes
<b>375 853 €</b>	Intérêts de la dette et frais bancaires

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

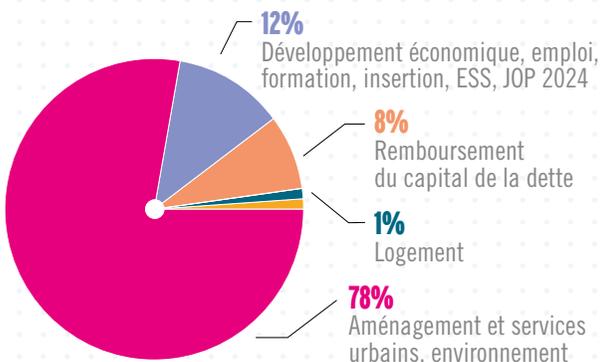
**195,3 millions €**



<b>71 340 995 €</b>	Produit de CFE
<b>50 322 192 €</b>	Aménagement et services urbains, environnement
<b>31 711 376 €</b>	FCCT
<b>27 064 055 €</b>	Dotations (FNGIR, FPIC, FCTVA, DCTP, allocations compensatrices)
<b>10 994 327 €</b>	Opérations comptables
<b>1 893 475 €</b>	Logement
<b>1 004 817 €</b>	Administration générale
<b>928 880 €</b>	Développement économique, emploi, formation, insertion, ESS, JOP 2024

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

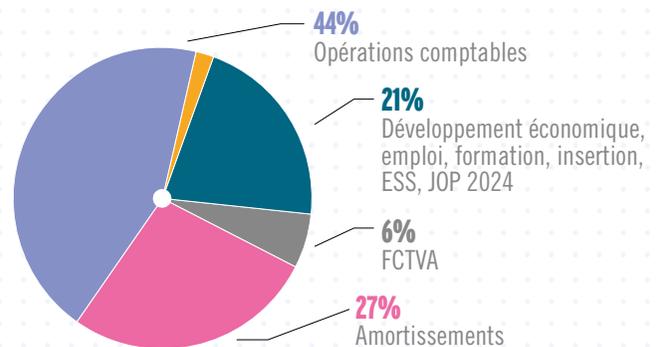
**22,3 millions €**



<b>17 379 127 €</b>	Aménagement et services urbains, environnement
<b>2 590 675 €</b>	Développement économique, emploi, formation, insertion, ESS, JOP 2024
<b>1 764 341 €</b>	Remboursement du capital de la dette
<b>277 127 €</b>	Logement
<b>220 205 €</b>	Administration générale
<b>59 630 €</b>	Opérations comptables

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

**14,6 millions €**



<b>6 452 569 €</b>	Opérations comptables
<b>3 997 661 €</b>	Amortissements
<b>3 000 000 €</b>	Développement économique, emploi, formation, insertion, ESS, JOP 2024
<b>912 385 €</b>	FCTVA
<b>285 871 €</b>	Aménagement et services urbains, environnement

### RESSOURCES HUMAINES



Réunion de rentrée des cadres de Paris Terres d'Envol à Villepinte.

#### ● Des équipes mobilisées

Une première réunion de rentrée des cadres s'est déroulée le 23 septembre pour présenter l'avancement des grands projets et les enjeux de chaque service. Une réorganisation complète des effectifs a été opérée avec la centralisation de l'ensemble des agents dans les locaux de l'EPT à Villepinte fin 2021. Les locaux se sont agrandis et une réflexion a été menée pour respecter les modalités du télétravail, notamment par le biais de bureaux partagés. Les services techniques, précédemment implantés en unités territoriales à Aulnay-sous-Bois, Drancy ou à Villepinte sur le site des Écuireils, sont désormais tous réunis au siège.

#### ● Définir la durée du travail

L'année 2021 a permis de préparer la modification du temps de travail à 1 607 heures par an à compter du 1er janvier 2022, avec deux cycles de travail de 39 et de 37 heures hebdomadaires. Ce dispositif, validé par les différentes instances et ayant fait l'objet d'une consultation des agents, permet l'application de la durée de travail légale, telle que définie par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019.

#### ● Organiser le télétravail hors crise sanitaire

À la suite de l'approbation du Conseil de territoire en décembre 2020 et aux préconisations du groupe de travail dédié, le télétravail a été appliqué dès septembre 2021 en tenant compte des spécificités de chaque service. Chaque agent dispose désormais de deux jours maximums de télétravail par semaine. Cette organisation a été adoptée pour une période de 6 mois et sera ajustée si besoin. Certains services, pour des raisons organisationnelles, ne peuvent bénéficier du télétravail.

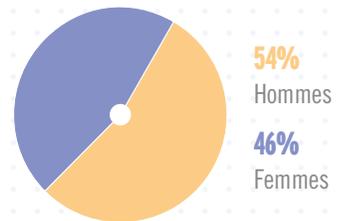
#### ● Se préparer aux concours et examens professionnels

Le nombre d'inscriptions a augmenté de façon conséquente conduisant à l'évolution professionnelle de plusieurs agents. La communication s'est accentuée, chaque agent étant destinataire des informations pour faire évoluer sa carrière (concours interne, externe et 3<sup>e</sup> voie). Une importance est toujours portée sur la formation professionnelle et la santé au travail.

En  
2021

150

agents



31%  
femmes  
non-titulaires

69%  
femmes  
titulaires

27%  
hommes  
non-titulaires

73%  
hommes  
titulaires

## SYSTÈMES D'INFORMATION

### ● Poursuivre la dématérialisation

La dématérialisation des process s'est poursuivie avec la mise en place du papapheur électronique pour les services ressources (finances, ressources humaines, marchés publics) et la dématérialisation du courrier entrant. Le service a participé à la mise en œuvre d'un logiciel de gestion du temps de travail en lien avec la direction des ressources humaines et a démarré les études pour l'informatisation du service d'information géographique.

### ● S'adapter aux nouvelles pratiques de travail

Les agents ont été dotés de 49 ordinateurs portables ainsi que des outils collaboratifs pour s'adapter au télétravail. Le call center a été transféré au domicile des opérateurs en télétravail ou en quarantaine. Les coûts et l'impact environnemental ont été réduits via un outil centralisé permettant le badgeage des impressions des copieurs. Un réseau privé unifié en fibre optique a été créé avec cœur de réseau au siège de l'EPT.

### ● Moderniser les instances

Afin de raccourcir la durée des Conseils territoriaux et d'en garantir les résultats des votes, la solution réseau VoteBox a été installée permettant le vote et l'émergence électroniques des élus. Elle s'est accompagnée de la Wifi grâce à l'arrivée d'une fibre optique et de la vidéo-surveillance sur le site Pierre Peugeot à Aulnay-sous-Bois où se déroule habituellement le Conseil de territoire.

En  
2021

#### MAINTENANCE ET ASSISTANCE

1 500

demandes utilisateurs, dont

15%

liées à pannes

#### PARC INFORMATIQUE

169 25 11

ordinateurs

logiciels  
métier

serveurs  
cloud

#### PARC TÉLÉCOM

4 131 109

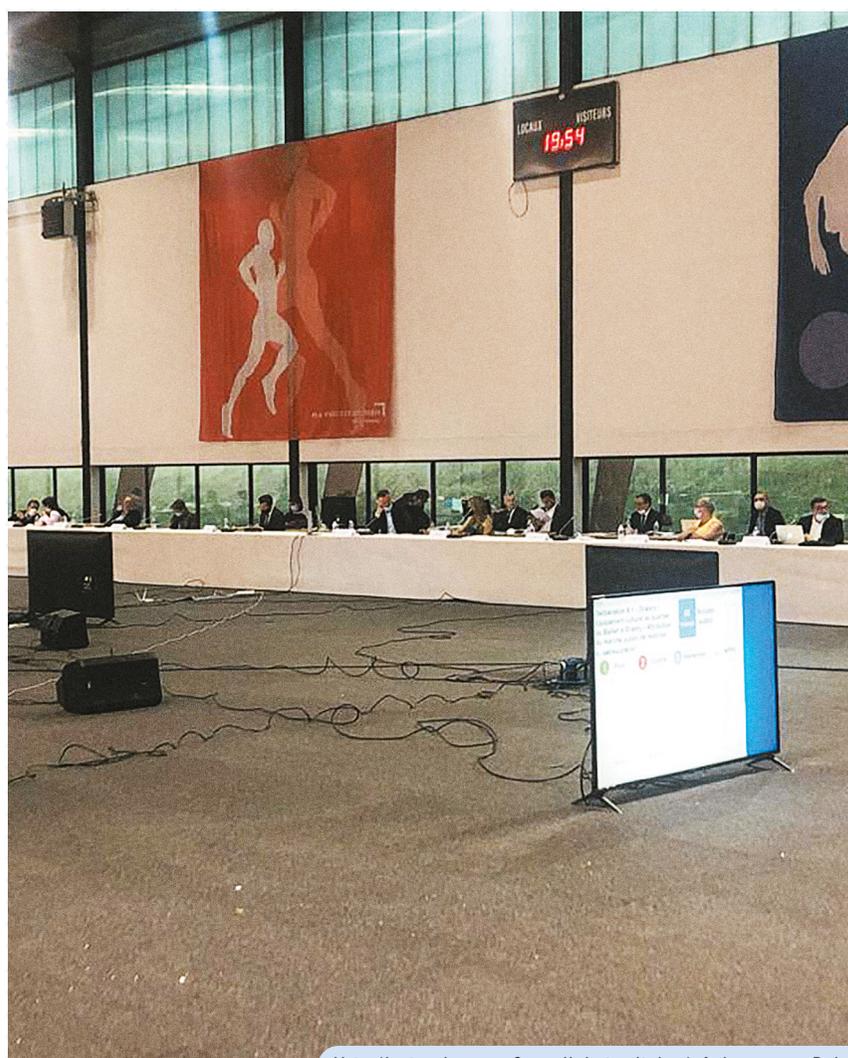
liaisons  
fibre  
optique

lignes fixes

smartphones

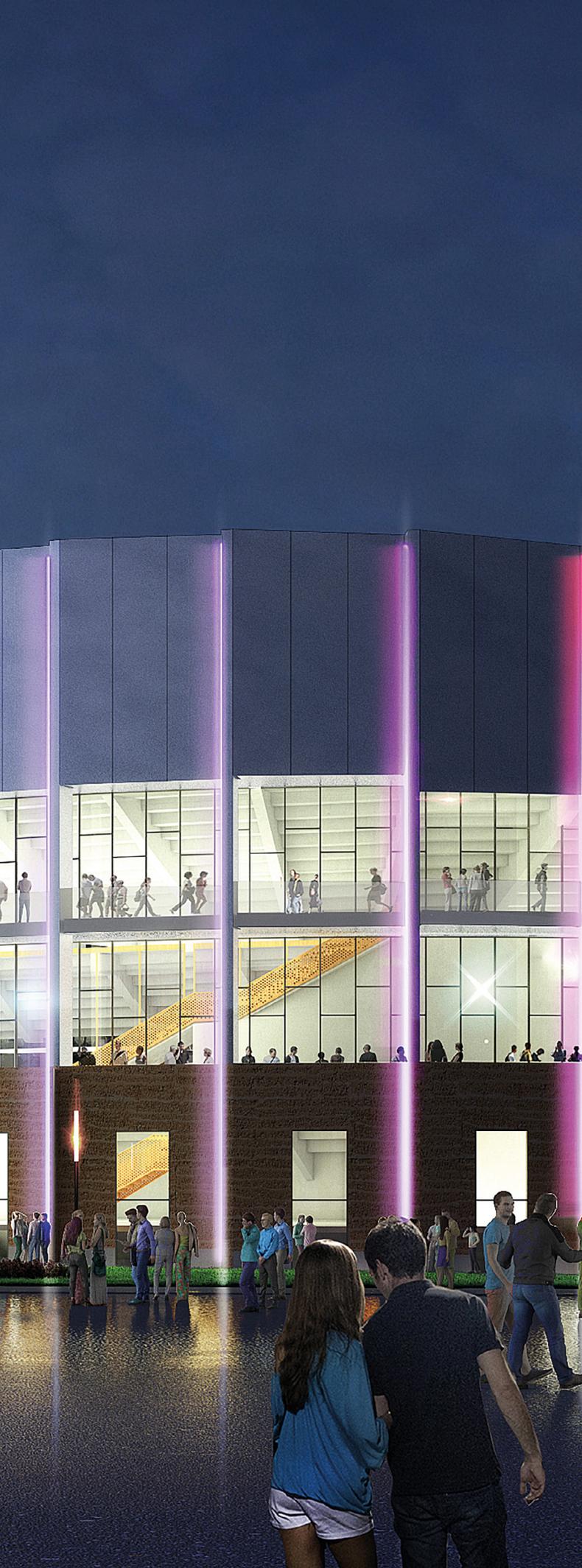
## MARCHÉS PUBLICS

En 2021, 64 marchés publics ont été conclus dont 28 ont fait l'objet d'une procédure formalisée ayant abouti à la tenue de 6 commissions d'appel d'offres (CAO) pour l'attribution desdits marchés.



Vote électronique au Conseil de territoire à Aulnay-sous-Bois.





# 3

## LES GRANDS PROJETS ENTRENT EN PISTE

- 44** LES GRANDS PROJETS D'AVENIR
- 46** FAIRE DÉCOLLER LA CULTURE ET LE SPORT
- 48** CONSTRUIRE L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024

# LES GRANDS PROJETS D'AVENIR



**180 HA**  
DE QUARTIERS  
AMÉNAGÉS

## AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2024.



**JOP 2024**  
2 SITES DE  
COMPÉTITION

## DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

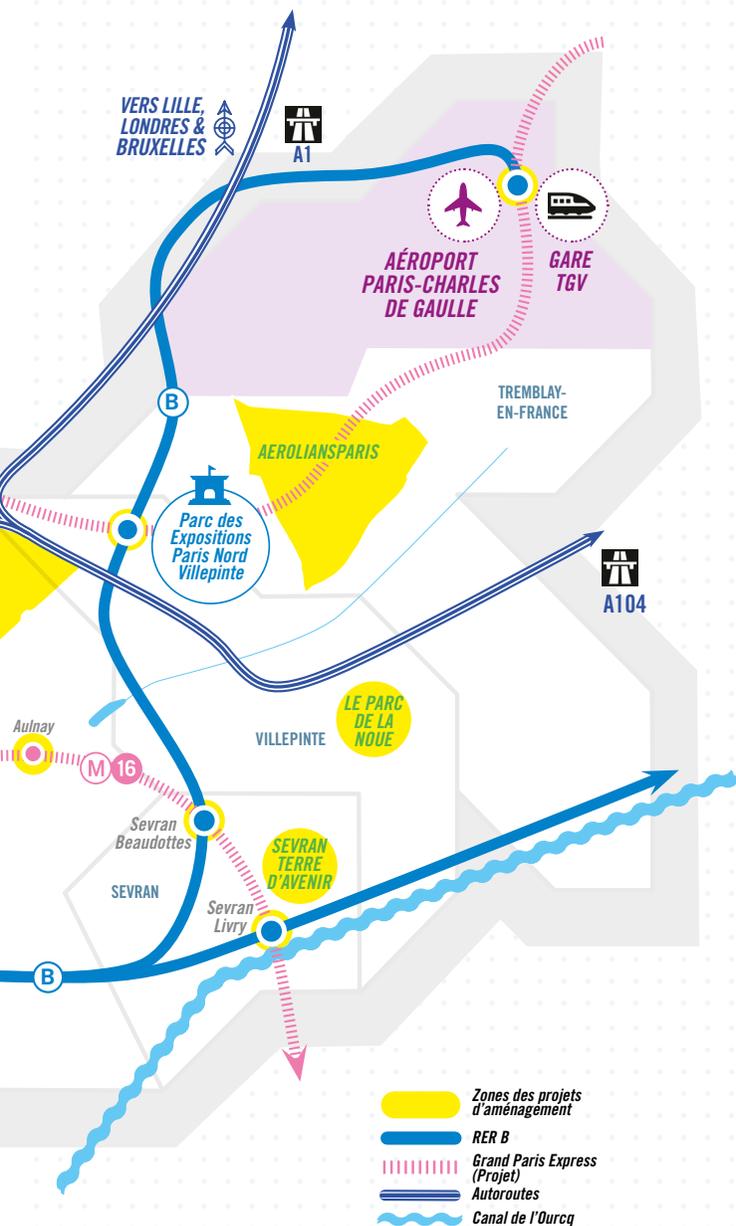
Le site accueillera 10000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi qu'un site de compétition en 2024 (escalade sportive). Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXI<sup>e</sup> siècle. La boxe (phase préliminaire), l'escrime du pentathlon moderne et le volley-ball assis se dérouleront à Villepinte.



## DRANCY ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour 2025, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.





## TREMBLAY-EN-FRANCE AEROLIANS PARIS - LE COLISÉE GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, Le Colisée Grand Paris, une Arena sport et spectacle d'une capacité de 9 000 spectateurs devrait faire rayonner le territoire dès 2024.



200 HA  
DE TERRAINS  
AMÉNAGÉS

## VILLEPINTE LE PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.



120 HA



## SEVRAN SEVRAN TERRE D'AVENIR

Projet proposant, à horizon 2026, la création d'un nouveau quartier intégré à la ville alliant logements, commerces, services et équipements publics autour d'un vaste parc central et d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine.

## GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

9  
NOUVELLES  
GARES

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris Express connecteront, à horizon 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.



Future gare du Blanc-Mesnil.

# FAIRE DÉCOLLER LA CULTURE ET LE SPORT

Deux équipements emblématiques ont été officiellement lancés en 2021, ils feront rayonner le territoire à horizon 2024-2025 : le Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France, et l'Espace culturel du Baillet à Drancy. Fort de sa compétence sur la construction et l'entretien des équipements culturels et sportifs de plus de 1 000 places, Paris Terres d'Envol en pilote la réalisation en lien étroit avec les deux villes concernées.

## ● Le Colisée, une locomotive pour le territoire

Paris Terres d'Envol a choisi, le 12 avril 2021, le groupement Legendre/DWVD pour la conception et construction du futur Colisée Grand Paris. Ce nouveau lieu de vie situé à l'entrée du Grand Paris aura vocation à rééquilibrer l'offre de spectacles et d'événements au nord-est de Paris. Au-delà de Paris Terres d'Envol, l'enceinte bénéficiera à près de 5 millions d'habitants (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Seine-et-Marne, Oise). Arena à taille humaine, elle sera le cœur

battant du quartier d'affaires AeroliansParis. Sa grande salle de 7 000 places accueillera les événements culturels tandis que les rencontres sportives des clubs professionnels locaux (handball, badminton...) se dérouleront dans la salle omnisport de 2 000 places. Une grande bodega (bistrot d'influence espagnole) prendra place dans l'enceinte, créant un véritable lieu de convivialité toute l'année.

## ● Le parti-pris environnemental

Le projet lauréat a été choisi notamment en raison de sa qualité environnementale et sa performance énergétique. Le Colisée Grand Paris sera la première Arena construite partiellement en terre crue, un matériau principal géo-sourcé dont la filière de production proviendra de la fabrique Cycle Terre implantée à Sevran, à moins de 5 km du chantier. Pas moins de 30 000 blocs de terre crue seront disposés sur 800 m<sup>2</sup> de cloisons et parements intérieurs. Ce choix favorisera le circuit court d'approvisionnement, la réutilisation des déblais des chantiers du Grand Paris Express ainsi que la création d'emplois locaux dans le domaine de l'économie circulaire. La toiture de la grande salle accueillera plus de 6 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques produisant en électricité l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 500 foyers. Pour préserver le cadre naturel du Vallon du Sausset et la biodiversité locale, sont prévues : des espaces verts associés au parvis, la végétalisation intensive du parking et du toit de la salle omnisport ou encore une noue qui déversera les eaux pluviales dans deux bassins végétalisés...

## ● Un vecteur d'attractivité économique

« Au cœur du quartier d'affaires Aerolians-Paris, cette Aréna sera un atout économique majeur pour Paris Terres d'Envol » confie Bruno Beschizza, président de Paris Terres d'Envol. Il constitue un équipement structurant du quartier d'activités Aerolians-Paris. Pour le maire de Tremblay-en-France, François Asensi, « Le Colisée sera une locomotive pour le territoire, comme l'a été le Stade de France pour la Plaine-Saint-Denis. Sur le plan économique, il y aura de la création d'emplois en restauration, hôtellerie... mais aussi l'implantation dans le domaine des hautes technologies, avec l'installation d'entreprises prestigieuses ». Pendant le chantier, ce sont plus de 50 sous-traitants et 250 personnes qui sont attendues au pic du chantier avec des métiers allant du terrassier aux équipementiers sportifs et scéniques des salles. Le Groupe Legendre prévoit 17 500 heures d'insertion pour les publics du territoire éloignés de l'emploi. La fabrique Cycle Terre située à Sevran bénéficiera aussi de ce chantier puisqu'elle produira les 30 000 blocs de terre crue de l'enceinte.



Présentation de la maquette du Colisée au salon de l'immobilier d'entreprises à Paris.

## FINANCEMENT

Paris Terres d'Envol :

**48,1 M€**

Métropole du Grand Paris :

**11 M€**

État :

**6,5 M€**

Ville de Tremblay-en-France :

**4 M€**

## COÛT TOTAL (ÉTUDES ET TRAVAUX)

**74,6 M€<sub>HT</sub>**

Région Île-de-France :

**3 M€**

Département de la  
Seine-Saint-Denis :

**2 M€**

## RETOMBÉES FISCALES

**83 M€**

## CALENDRIER

**1<sup>ER</sup> JUIN 2022**

travaux de structure et gros oeuvre

**NOVEMBRE 2022 À JUILLET 2023**

travaux de charpente et de façade

**NOVEMBRE 2022 À MARS 2024**

travaux techniques et architecturaux

**AVRIL 2024**

livraison de l'Arena

**ÉTÉ 2024**

ouverture au public et mise  
en exploitation par S-PASS TSE

## ● Un nouvel espace culturel à Drancy



Nouvel Espace culturel du Baillet à Drancy.

Afin de remplacer un Espace culturel du parc vieillissant et peu pratique, le jury auquel Paris Terres d'Envol et la Ville de Drancy ont participé en juillet 2021, a choisi parmi les 180 projets reçus, celui du cabinet Trace architectes. L'Espace culturel du Baillet sera le nouveau visage de la culture à Drancy, à l'entrée du nouveau quartier du Baillet. Doté d'une capacité d'accueil de

2000 spectateurs, le nouvel équipement comprend trois salles de cinéma, une salle polyvalente et une autre salle dédiée aux spectacles. L'accueil se fera dans un grand espace fédérateur, autour duquel rayonneront les différentes salles, il permettra d'accueillir les publics, d'acheter ses billets, de boire un verre et même d'assister à des petits spectacles sur une scène ouverte. L'EPT

prendra à sa charge le coût des travaux mais la gestion de l'équipement reviendra à la commune. Désormais s'ouvre une période de discussion et de négociation avec l'équipe d'architectes. Avant que ne débute le chantier, différentes études sont encore à mener. La fin des travaux est estimée en 2025.

# CONSTRUIRE L'HÉRITAGE DES JEUX DE PARIS 2024

Au cœur des Jeux, Paris Terres d'Envol en a été, dès l'origine, partenaire et financeur à travers notamment un plan d'investissement à hauteur de 20 millions € voté en 2016. À désormais trois ans de cet événement planétaire, l'engagement de l'EPT et des villes a été approfondi pour bâtir un héritage durable. Cela se traduit par la construction de nouveaux équipements mais également l'accès aux marchés des TPE et PME du territoire ou en boostant l'insertion et l'emploi local.

## ● Un gymnase pour Dugny

Le Conseil de territoire de Paris Terres d'Envol a acté, en juin 2021, la construction d'un nouveau gymnase au sein du futur Village des médias à Dugny. Il permettra notamment la pratique du volley-ball, du handball, du badminton, de la danse et de la gymnastique. Il répondra à des objectifs environnementaux élevés pour une enveloppe prévisionnelle de 6,8 millions €. Un marché de conception-réalisation sera lancé pour sélectionner les candidats et des subventions seront sollicitées auprès des différents partenaires (État, Métropole du Grand Paris, Région, Département de Seine-Saint-Denis, commune de Dugny et Solideo). La date de livraison de l'équipement est prévue au 1er trimestre 2025, comprenant une phase d'interruption de chantier pendant la période des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

## ● Le nouveau visage du Parc des sports au Bourget

La pose de la première pierre du Parc des sports du Bourget où sera situé le futur mur d'escalade des Jeux, s'est déroulée en octobre 2021, après un démarrage du chantier l'été. Deux disciplines d'escalade (vitesse et combiné bloc et difficulté) seront accueillies pendant les 4 jours de compétition où s'affronteront les 68 athlètes avec 6 000 spectateurs attendus. Outre ce mur d'escalade, un gymnase, un terrain d'entraînement et une piscine seront laissés en héritage en 2024, tandis qu'à horizon 2025 un boulodrome, des city stades et 7 courts de tennis verront le jour. À cela s'ajoute deux nouvelles écoles dès septembre 2022, 4 ha d'espaces verts supplémentaires et une nouvelle passerelle au-dessus de l'A1.

### FOCUS

#### INAUGURATION DU CENTRE AQUALUDIQUE



En 2021, le nouveau centre aqualudique L'Odysée a été inauguré en présence du Premier ministre et de la ministre des Sports. Ce nouvel équipement est doté de trois univers aquatique, balnéo et fitness. Labellisé pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, il accueillera des équipes de natation pour leurs entraînements dans la perspective des épreuves olympiques. Il laissera notamment en héritage aux habitants : un bassin olympique de 50 mètres de long et un bassin nordique de 25 mètres de long.

## ● Les Jeux, un tremplin pour l'emploi local

En 2020, Paris Terres d'Envol a signé une convention avec la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo) visant à rendre accessible 25% des marchés à des TPE/PME et structures de l'économie sociale et solidaire tandis que 10% des heures travaillées sont réservées à des personnes éloignées de l'emploi. Premiers résultats concrets : 30 entreprises de tout le territoire en ont bénéficié, un total de 70000 heures d'insertion ont été réalisées et 54 habitants ont pu accéder à un emploi grâce aux clauses.



Vue du futur Parc des sports du Bourget.

## « J'AI RÉPONDU À UN APPEL À PROJETS DANS LE CADRE DES JO »

Sham spectacles produit depuis quinze ans, sur le territoire, des spectacles vivants mêlant cirque et arts de la rue. Cette association a remporté en juin 2020 un appel à projets dans le cadre des Jeux de 2024 pour le quartier du futur Village des médias à Dugny. L'association a proposé de créer une Micro-folie, un dispositif culturel innovant et de proximité qui permet d'amener la culture partout. *« C'est un dispositif soutenu par l'Etat, qui est composé d'un musée numérique permettant aux habitants, groupes scolaires, séniors de réaliser des visites virtuelles de grands musées nationaux.*

*Il sera complété de spectacles et d'initiations au cirque, à la danse, à la magie... en extérieur, ou dans une salle d'activité si le temps ne le permet pas ».* L'installation verra le jour après les JO et sera pérenne. En attendant, la ville de Dugny, séduite par le concept, a demandé à Sham spectacles de monter une Micro-folie nomade qui fera escale courant 2022 dans ses centres sociaux et écoles.



Compagnons sur le chantier du Cluster des médias au Bourget.

## « J'APPRÉCIE DE POUVOIR TRAVAILLER POUR DES LOGEMENTS ET INFRA- STRUCTURES POUR LES JO MAIS QUI SERVIRONT ENSUITE AUX HABITANTS »

Éric Nanette, 54 ans, habitant de Dugny, éloigné de l'emploi depuis de nombreuses années, a pu travailler sur chantiers liés aux Jeux. Accompagné par sa conseillère en insertion professionnelle, il a d'abord été intégré de juin à août 2021 comme manoeuvre voirie et réseaux divers, par l'entreprise de travaux publics Colas. *« Mon rôle était d'aider à poser le réseau d'eau dans les futurs appartements du Village des médias, à Dugny »*, explique-t-il. Éric Nanette a pu ensuite être mis en relation puis embauché par une entreprise de travail temporaire d'insertion, Id'ées intérim d'Aulnay-sous-Bois, chargée de positionner des personnes en insertion sur des offres d'emploi proposées par les entreprises. Il a ainsi commencé en octobre 2021 un nouveau chantier lié aux Jeux, au Parc des sports du Bourget, comme manoeuvre voirie et réseaux divers à nouveau. *« Je trouve utile de pouvoir être suivi par un conseiller pour retrouver du travail autour de chez moi et j'apprécie de pouvoir travailler pour des logements et infrastructures pour les JO mais qui serviront ensuite aux habitants »*, confie-t-il.

# CRÉDITS

**Directeurs de la publication :** Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, Jacques Verbrugge, Directeur général des services.

**Rédaction et suivi de production :** direction de la communication.

**Conception graphique :** Juline Labriet

**Crédits photos :** © Benoit Grimbert (p. 2, p.16, p.36-37, p.40, p.45), © Ville d'Aulnay-sous-Bois / José Tomas (p. 3, p.48), © D.R. (p.4, p.23, p.32, p. 37, p.41), © DVVD Architectes et Ingénieurs / Yam Studio (p.22), © Fabrice laconelli (p.16, p.17, p.18-19, p.20, p. 24, p.26, p.28-29, p.34, p.35, p.46), © Association APART (p.27), © Sogeprom (p.29), © Société du Grand Paris / Agence Elizabeth de Portzamparc (p.30), © Société du Grand Paris / Olivier Brunet (p.31), © Alain Leduc pour Groupe ADP (p.33), Air image + Populous-Luxigon (p.44), Trace Architectes (p.44, p.47), © Richez Associés (p.44), © Berranger & Vincent Architectes pour Société du Grand Paris (p.45), © Julia Winding Architectes – Arte Factory (p.45), © Cdm Luxigon Aerial (p.48), © SOLIDEO - C. Badet (p.49).

**Impression :** La Station Graphique.

**Septembre 2022.**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Paris Terres d'Envol  
BP 10018 - 93601  
Aulnay-sous-Bois cedex  
01 48 17 02 80  
paristerresdenvol.fr